

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ÉTATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ÉTATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

PAS DE CONSCRIPTION EN AUSTRALIE !

Une nouvelle déclaration de M. Hughes

Un brave homme nous téléphonait l'autre jour: Est-ce vrai qu'ils ont la conscription en Australie? Je suis à discuter avec quelqu'un qui prétend qu'ils l'ont...

Ils n'ont pas la conscription en Australie, pas plus qu'ils ne l'ont en Afrique-Sud, aux Indes ou en Irlande, et ils ne l'auront pas d'ici longtemps.

Ceux qui voudront être fixés là-dessus n'auront qu'à lire dans le principal organe impérialiste du Canada, le *Montreal Daily Star* de samedi, page 2, col. 1, la très importante lettre qu'adresse à ce journal son correspondant de Sydney, M. W. Francis Ahern.

M. Ahern y donne de copieux extraits d'une déclaration faite, le 29 juin dernier, par M. Hughes, premier ministre d'Australie et grand pontife de l'impérialisme. Or, dans cette déclaration soigneusement préparée, M. Hughes rappelle qu'à Bendigo, dans la colonie de Victoria, le 27 mars dernier, il a promis "qu'aucun referendum nouveau, demandant la conscription, ne serait proposé, à moins que la sécurité de l'Etat l'exige. GARANTISSANT, DANS L'INTERVALLE, DE NE PAS IMPOSER LA CONSCRIPTION PAR ACTE DU PARLEMENT OU PAR REGLEMENT."

Et ceci, comme déclaration de principe, est déjà fort clair: Pas de conscription sans referendum; pas de referendum sans que la sécurité de l'Etat l'exige. (On sait que, dans un premier referendum, la conscription a été rejetée par une majorité des suffrages populaires.)

Comme politique immédiate, M. Hughes propose une nouvelle campagne de recrutement volontaire, faisant appel à toutes les bonnes volontés, suppliant conscriptionnistes et anticonscriptionnistes de mettre un terme à leurs querelles et promettant de prendre grand soin des familles des volontaires.

M. Hughes donne pour objectif à cette campagne le maintien des effectifs australiens, mais, alors que dans la lutte sur le referendum, on réclamait pour cela une contribution mensuelle de plus de 16,000 hommes, le premier ministre ne demande plus aujourd'hui que 7,000 hommes par mois. Il explique que le chiffre de 16,500 hommes, jugé nécessaire pour le maintien des effectifs australiens, avait été établi sur les résultats fournis par la première offensive de la Somme et, en particulier, sur ceux de la bataille de Pozières, où les Australiens avaient beaucoup souffert, mais que les derniers événements ont permis d'abaisser ces chiffres. — Il est probable que le résultat du referendum a également incité les gouvernants à chercher un but d'accès moins difficile.

L'Australie, en tout cas, n'a pas et n'aura pas d'ici longtemps la conscription. D'octobre 1916 à juin 1917, son premier ministre a baissé de 16,500 à 7,000 le chiffre des recrues qu'il réclamait au nom de l'Empire, de la démocratie et de l'intérêt australien.

Pour bien comprendre la situation, il serait peut-être utile de joindre à cette première lettre de M. Ahern une seconde lettre du même correspondant datée du 18 juillet (la première est du 17), où il explique que les sociétés ouvrières se tiennent prêtes à combattre tout nouveau mouvement en faveur de la conscription et une série de lettres de M. Ahern toujours, publiées dans le *Star* du 23 juillet, d'où il résulte que la situation financière de l'Australie est assez inquiétante.

La dette publique de l'Australie (exclusive des dettes des différents États) était, au 31 mars, de 886,473,555 pour une population de moins de cinq millions. Les dépenses de guerre, à la même date, avaient, d'après le trésorier national, atteint le chiffre de 835,708,125. Les dépenses de M. Ahern, qui paraît un excellent *loyaliste*, détaillent cette situation était d'un caractère tel que le *Star* intitulait l'une: *War Burden is Serious Drain on Australian Purse*, et l'autre: *Australia has Bad Times ahead in Money Matters: Le fardeau de la guerre pèse lourdement sur les finances de l'Australie; L'Australie va vers des temps mauvais en matière financière*.

Les Australiens sont de race trop pratique pour qu'il ne convienne pas de chercher là l'une des raisons de leur conduite.

Omer HEROUX.

L'UTILITÉ DU FRANÇAIS

Peu de jours avant le débat sur la conscription, le sénateur Choquette provoquait involontairement au Sénat une discussion sur la langue française. On se rappelle les circonstances, narrées dans le *Devoir*. Le représentant de Montmagny avait tout simplement proposé une résolution portant que les agents commerciaux à l'emploi du gouvernement fédéral aient une connaissance pratique des deux langues officielles du pays. Cette résolution était donc un exemple de la moindre alusion malveillante, le mot français n'y était même pas mentionné et le sénateur mettait sur un pied d'égalité les concurrents des deux langues. Les Anglais devaient connaître le français, mais les Canadiens-français devaient connaître aussi l'anglais, et on ne voit pas comment les quelques sénateurs anglophones qui ont protesté contre cette résolution pouvaient expliquer en quoi les intérêts des leurs étaient lésés. Les Français étant langue officielle tout comme l'anglais, M. Choquette aurait pu aller beaucoup plus loin et exiger qu'un candidat ne sachant que le français fût nommé tout comme on nomme les candidats qui ne savent que l'anglais, et prouver que dans ce genre d'emploi, le candidat ne sachant que le français eût été plus utile que le candidat ne sachant que l'anglais.

Le débat eut lieu cependant. On invoqua contre la résolution Choquette cet argument péremptoire: elle va fermer la porte à une foule de candidats qui ne savent que l'anglais et dont la langue officielle est pourtant reconnue. Bel argument à la vérité, et qui admet absolument l'incompétence des candidats que l'on veut protéger. Compétents en ne sachant qu'une langue? Mais M. le sénateur de Montmagny établissait précisément dans les discours dont il était la source la compétence de la langue française, qui reste, n'en déplaise à ces messieurs de l'Ontario, la langue officielle universelle.

Il est intéressant de lire à ce sujet ce qu'écrivait l'un des correspondants parlementaires de Washington les mieux connus, au sujet de la visite de Joffre et de Viviani à Washington.

"Fait digne de mention, disait-il, aucun des hauts fonctionnaires du gouvernement américain ne sait le français. Cependant n'est-il pas moins remarquable que le général distingué (Joffre) et l'ancien premier ministre de France (Viviani) alliés du moment avec la grande démocratie d'outre-Manche ne puissent pas parler l'anglais. Mais Arthur James Balfour, sir Cecil Spring Rice et les diplomates anglais savent le français. Ça été la langue officielle de l'Europe depuis des siècles. Un haut fonctionnaire français n'a pas besoin d'apprendre l'anglais plus que l'espagnol ou l'italien. Cependant nos propres "officiels" sont loin de savoir parler le français, la plupart de nos ambassadeurs sont incapables de le lire, à plus forte raison de le comprendre quand on le parle devant eux.

Le président Wilson a naguère étudié le français et le comprend peut-être encore légèrement. De même, le secrétaire Lansing sait un peu de français, mais pas une seule conversation ne pourrait avoir lieu sans le secours d'un interprète. Un haut fonctionnaire expliquait cela en disant qu'on n'a jamais coutume de se hasarder dans une conversation diplomatique de moins que les personnes qui y prennent part ne se comprennent parfaitement."

Le correspondant, après avoir morigéné ses compatriotes de leur infériorité linguistique, émet le vœu que l'on enseignera désormais le français dans toutes les écoles secondaires des États-Unis. La même chose pourrait se dire de la plupart des "diplomates" canadiens. M. Choquette citait lui-même les pénibles aveux du ministre du Commerce qui avait assisté comme représentant du Canada à une conférence commerciale interalliée, dont les délibérations avaient lieu en français, devait admettre qu'il n'avait pu y prendre part.

Trop souvent, il arrive que les notres sont de l'opinion des sénateurs qui combattait la résolution de la langue française, qui reste, n'en déplaise à ces messieurs de l'Ontario, la langue officielle universelle.

LA DÉMARCHE DU GOUVERNEUR

M. Borden, dans un communiqué, laisse entendre qu'il n'y a été pour rien — Potins — M. Borden est un homme fatigué.

Ottawa, 12 août 1917.

Le monde politique a observé aujourd'hui le repos dominical et les potins ont allés avec leurs poils à la campagne, suivant en cela l'exemple du premier ministre, qui s'est réfugié pour la fin de semaine en français *week-end* — sous les frais ombrages d'une île que possède le ministre des Douanes, aux environs de Prescott. Nous attirons l'attention du lecteur bienveillant sur ce détail géographique qui constitue une primeur journalistique, un *scoop* de la plus belle eau, nous croyons que c'est le cas de le dire. Aucun journal, en effet, n'a encore précisé à quel endroit se trouve la villa du ministre sus-cité M. Reid, et le reste de l'univers a dû se contenter d'apprendre que sir Robert Borden avait accompagné son collègue "quelque part sur le fleuve Saint-Laurent". En ces temps de fièvre politique, les moindres détails prennent aux yeux du journaliste une importance de première grandeur, et celui qui a pu décrocher le moindre on-dit dont les collègues n'ont pas encore entendu parler, en fait palpiter les fils du télégraphe avant de recevoir. Par conséquent, dégage, au milieu des camarades qui le guettent d'un air soupçonneux. Il ne serait pas facile d'établir le dénombrement des *scoops* sérieux ou frivoles qui auront été lancés depuis quelques semaines aux quatre vents de la publicité. Naturellement, il s'en trouve sur la quantité de très authentiques, nous en pourrions même citer qui l'étaient trop; mais il faut tenir compte des difficultés qu'éprouve le journaliste, pris entre le mutisme résolu des hommes publics au milieu desquels il évolue, et les droits du public à être fidèlement et promptement renseigné.

Entre ces deux données contradictoires de son problème, le malheureux esclave de la presse relative doit sur sang et eau accomplir des prodiges de diplomatie pour se tenir au courant des bruits du jour... et Dieu sait s'il en court!

Aussi, de même que le rédacteur-séducteur, selon la formule célèbre, "Claude Augé d'avoir fait le dictionnaire Larousse", de même le journaliste parlementaire en est souvent réduit à remercier le ciel de ne pas lui avoir donné "la goutte à l'imagination", comme disait Cyrano.

Ce n'est pas que certaines nouvelles un peu basardées ne soient tout entières dues à l'imagination. Elles reposent généralement sur un fonds de vérité, ou du moins de vraisemblance qui réussit souvent à leur valeur la confirmation subséquente des événements. Mais c'est qu'il faut savoir comprendre à demi-mot et lire entre les lignes, dans l'atmosphère essentiellement prudente et réservée du monde politique. Bien rarement vous livrez-on en toutes lettres le dernier potin autorisé; il faut se contenter de peu... et s'arranger pour que le lecteur soit mieux servi que vous ne l'avez été vous-même.

Mais ce sont là nécessités du métier et comme tous les journalistes sont consciencieux et véridiques par nature, ceci n'est pas de l'ironie. — Ils savent s'accommoder aisément des menues difficultés qui se présentent, ne se faisant pas faute, du reste, de se montrer accommodants envers les confrères, et de leur faire part obligeamment des nouvelles indiens-français, des élèves incapables d'écrire correctement une lettre en français et qui, au bout de quelques années de pratique des affaires, négligent absolument la langue maternelle, ou plutôt n'en font usage qu'au coin du feu ou avec leurs amis intimes.

Or, l'utilité pratique du français ne fait qu'augmenter tous les jours. On vient de nous en fournir une nouvelle preuve. Depuis quelques semaines, il y a au moins une dizaine de sténographes canadiens-français à Washington, à l'emploi de la mission française, et gagnant des appointements variant de 30 à 40 dollars par semaine. On est venu les chercher au Canada, payant leurs frais de voyage; et elles sont traitées avec la plus grande considération.

M. Huguet, agent des achats du gouvernement français à New-York, a été chargé de faire ces engagements, et il n'est pas probable que tous les postes soient remplis à l'heure actuelle. Il peut arriver, et il arrive souvent que, dans certains bureaux anglais de cette ville, ou par l'effet des circonstances, ou à cause de la négligence de nos notres, qu'il n'existe pas que la langue soit parlée partout, des sténographes unilingues, ne sachant que l'anglais, peuvent commander de beaux traitements; mais les petites Canadiennes-françaises, du fait des engagements qui viennent de se conclure à Washington, ont leur revanche, car on peut être sûr que dans la ville de Montréal les sténographes qui touchent des traitements de 35 ou 40 dollars par semaine sont rares.

Notons, en passant, que, dans cette même ville de Washington, la secrétaire d'un des principaux ambassadeurs, est une Canadienne-française naguère employée au *Devoir*.

Louis DUPIRE.

Ottawa, 12 août 1917.

On nous a fourni jusqu'ici cinq noms. Mais une Montréalaise mande qu'elle a trouvé dans le bureau où elle est employée à Washington, d'autres qui ne sont pas moins, la première, c'est que l'honorable Robert Rogers va peut-être démissionner, mais qu'en tout cas, il n'a pas quitté la capitale aujourd'hui, si nos yeux ne nous ont pas trompés.

Pour aujourd'hui dimanche, nous avons en tout cas une nouvelle sûre à offrir à nos lecteurs, et quelques autres qui le sont moins. La première, c'est que l'honorable Robert Rogers va peut-être démissionner, mais qu'en tout cas, il n'a pas quitté la capitale aujourd'hui, si nos yeux ne nous ont pas trompés.

Et dans le domaine des choses moins sûres, nous apprenons que la session va certainement durer jus- qu'aux premiers jours de septembre, et que les élections n'auront pas lieu avant novembre, voire même avant le milieu de décembre. Voilà qui est nouveau, et quelque peu renversant; mais on l'affirme en certains milieux, et l'on donne comme explication que la préparation des nouvelles listes électorales rendues nécessaires par la mise en vigueur de la nouvelle loi que le gouvernement va prochainement présenter rendra ce long délai nécessaire. D'autres, adversaires du gouvernement, prétendent que celui-ci tient à mettre la loi de conscription en vigueur avant l'appel au peuple, afin de disposer ainsi de cent mille électeurs que l'on éloignera du pays afin de les empêcher de voter en faveur des libéraux. Cent mille jeunes Canadiens exilés avant la date des prochaines élections, voilà donc une mesure qui se rapproche de la formule qui se trouve au pied de la statue de la Liberté: "Académie", et en tout cas, si la nouvelle n'est pas vraie, elle est fort répandue.

Le bon peuple se raccroche d'espoir en espoir, et en est aujourd'hui rendu à compter que le gouverneur général refusera de sanctionner la loi du service obligatoire. Nous voudrions le croire aussi, mais ce n'est pas ce qui se dit aujourd'hui dans la capitale, surtout en des cercles portés à appuyer la conscription. "Le gouverneur général du Canada", disent ces messieurs, fera bien de ne pas oublier qu'il n'a été créé et mis au monde que pour embellir le paysage, et qu'il n'est pas dans ses attributions de s'opposer aux libres desseins du gouvernement de ce pays. En d'autres termes, il est là pour signer, qu'il signe et se tienne tranquille. Autrement, il s'exposerait à des ennuis nombreux et complexes."

Voilà qui est bien; mais il y a toujours l'alternative que le nouveau représentant du Trône sur nos bords ne soit pas l'homme de paille que l'on voudrait, qu'il ait des vues plus hautes et plus étendues que nos hommes d'Etat au petit pied et à la grosse tête, et qu'il veuille éviter les malheurs qui se préparent en notre pays "d'ordinaire si paisible" comme disent les novellistes de village. Dans ce cas, il existe sans doute des moyens de retarder l'échéance tout en sauvant les apparences. Et c'est là une échéance que l'on ne saurait trop retarder, pour la paix et la concorde entre les parties constituantes du peuple canadien.

Quoi qu'il en soit des rumeurs qu'a fait naître l'initiative récente du duc de Devonshire en sa résidence de Rideau-Hall, on ne lira pas sans intérêt le communiqué sorti aujourd'hui du bureau du premier-ministre sous l'autorité du secrétaire parlementaire des affaires étrangères, M. Hugh Clark. Voici le texte de ce document, que certains ne manquent pas de trouver amusant et d'une discutabilité diplomatique.

"Les rumeurs parties d'Ottawa à l'effet que sir Robert Borden aurait tenté une nouvelle tentative pour l'induire à entrer dans un cabinet de coalition, font partie d'une tentative systématique de représenter le premier ministre comme embarrassé et criant au secours. La vérité est que le premier ministre a rompu toutes négociations avec sir Wilfrid Reid de la réception de la lettre de celui-ci se refusant à accepter une coalition basée sur la conscription. L'attitude de sir Wilfrid est tout à fait ridicule (foolish) de dire qu'il en aurait changé à l'occasion d'une conférence. Il sait que sir Wilfrid veut les élections, comptant sur l'aide des éléments indifférents ou déloyaux qui le supportent pour gagner les élections en l'absence des soldats. Si d'autres personnes croient pouvoir influencer sir Wilfrid en sens contraire, elles sont bien libres d'essayer et le premier ministre n'a pas enclin à refuser de prendre part à des conversations de ce genre, bien qu'il les seiche d'avance en les qualifiant de faiblesse. Des libéraux influents au Parlement et en dehors ont influencé sir Wilfrid en faveur de la conscription tout comme ils croyaient l'année dernière, pouvoir l'amener à se libérer de la question bilingue. Ils le trouvent aujourd'hui comme alors, obstiné et entêté. Il a opté en faveur de ses compatriotes de Québec."

Et voilà. On éprouvera généralement, sans doute, l'impression que le premier ministre a bien fait de prendre un congé; c'est visiblement un homme fatigué.

Ernest BILODEAU.

L'AGRICULTURE ET LA CONSCRIPTION

par l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture

Nous avons le plaisir de publier aujourd'hui la version française du remarquable travail sur l'Agriculture et la Conscription, préparé pour l'*Evening Post*, par l'hon. M. Caron. On sait que le texte anglais sera publié dans la petite collection dite *The Case against Conscription* que la Ligue patriotique des Intérêts canadiens lancera cette semaine même.

Monsieur l'Éditeur, "EVENING POST", New-York.

Il se poursuit actuellement, et jusque dans la presse américaine, toute une campagne de blâme et de dénigrement contre la province de Québec. On reproche amèrement aux Canadiens-français de ne pas avoir suffisamment d'enthousiasme pour le service militaire, et l'in délore ce que l'on appelle le petit nombre des enrôlements dans le Québec.

Me serait-il permis de signaler à vos lecteurs l'une des nombreuses causes qui expliquent l'état de choses que l'on reproche à ma province, et qui justifient la cessation notable de l'enrôlement volontaire, non seulement dans le Québec, mais dans le Dominion tout entier? Il convient d'abord de dire que la province de Québec a fourni, volontairement, au delà de 20,000 des soldats pour la cause des Alliés, ce qui paraît très suffisant, si l'on tient compte du milieu, de la mentalité de la population et des travaux agricoles auxquels se livre la majorité de ses habitants.

On pourrait faire une assez longue liste des causes nombreuses qui ont nui au recrutement volontaire dans le Québec. Celles-ci ont déjà été énumérées, elles sont parfaitement connues et il serait inutile d'y revenir dans le cadre de cette lettre. Qu'il me suffise de dire que l'ensemble de toutes ces raisons justifie amplement la répugnance partielle du groupe canadien-français de Québec, pour l'organisation militaire telle que constituée et poursuivie à Ottawa.

Si l'on tient compte du mauvais vouloir, des dispositions hostiles, des injustices manifestes et du mépris marqué dont les Canadiens-français ont eu à souffrir, au début même du mouvement d'enrôlement volontaire, on peut dire que le chiffre de ces enrôlements parmi les notres constitue le plus beau témoignage de loyauté, de tolérance et de dévouement à la couronne britannique que qu'une race puisse donner, malgré l'éloignement systématique dans lequel certaines autorités l'ont tenue, afin de l'isoler et de se donner un prétexte pour la blâmer plus tard.

Laissons cependant toutes ces considérations de côté, il reste un point important de la question d'enrôlement que je voudrais soumettre à vos lecteurs. C'est celui qui touche à la situation agricole.

L'agriculture est l'industrie maîtresse et fondamentale de la province de Québec. La population rurale, plus nombreuse, proportionnellement, que dans les autres provinces, s'est de tout temps livrée exclusivement à l'agriculture. De père en fils, depuis de nombreuses générations, on se transmet le sol ancestral sur lequel les enfants continuent l'œuvre agricole de leurs devanciers. L'expansion de la race s'est ainsi portée vers l'agriculture aux dépens du domaine forestier qu'on a défriché et que l'on défriche encore activement, pour des fins d'agrandissement agricole.

C'est dire que la population canadienne-française a poussé de profondes racines dans ce sol qu'elle cultive depuis plusieurs centaines d'années. Il lui est conséquemment plus difficile qu'à l'ouvrier des centres manufacturiers d'Ontario de rompre des liens et des habitudes formés depuis si longtemps et par conséquent de sacrifier les intérêts agricoles, qui constituent tout son avoir, et qui seraient considérablement affectés par l'abandon d'une partie des bras nécessaires à son exploitation.

Il s'ensuit donc que le recrutement militaire, après avoir épuisé le nombre assez restreint des habitants disponibles dans les villes, peut difficilement se continuer dans la population rurale, sans déranter profondément l'ordre de choses établi et aussi nuire considérablement à la production agricole, plus importante, à l'heure actuelle, que le recrutement des soldats.

Le résultat du conflit: — les plus hautes autorités l'ont proclamé, dès le début, — dépendra surtout de la

production alimentaire. La guerre prendra fin par la famine; et le pays le plus profondément atteint devra céder.

Nous sommes rendus à cette phase de la situation. Ce ne sont pas les soldats qui manquent. Les Alliés en ont deux millions de plus que leurs ennemis. On admet qu'en Angleterre on pourrait facilement enrôler encore un million et demi de soldats. La participation des États-Unis assure aux Alliés au moins un million de recrues nouvelles, dans le cours de l'année.

Par contre, on se préoccupe partout de la question alimentaire. La production agricole mondiale ne suffit plus aux besoins. On a épuisé toutes les réserves et l'on se voit en face d'un déficit sérieux qu'il semble impossible de combler à même la production agricole normale. C'est le problème dont se préoccupe, avec anxiété, tous les hommes d'état anglais les plus autorisés, à commencer par M. Lloyd-George. Et c'est à cette fin que le gouvernement anglais a entrepris et pousse de toutes ses forces cette campagne de surproduction agricole, pour laquelle il a organisé un système d'enrôlement spécial, et où il utilise tous les soldats qui ne sont pas au front; lesquels on fait travailler aux champs ou sur des centaines de machines, achetées spécialement pour activer la surproduction. Le dictateur des vivres, Lord Rhonda, vient de déclarer "qu'à cette phase, la puissance des ressources en nourriture est égale à celle des ressources en hommes et que la solution du problème d'alimentation se trouve aux États-Unis et au Canada."

Je vois même que le peuple américain, qui ne fait que d'entrer dans le conflit et qui, jusqu'à présent, — à l'exception du Canada, — n'a récolté que d'heureux résultats de la bataille européenne, s'inquiète déjà de la question agricole. C'est M. Brontingham, président de la "National Implement Association", l'un de ses plus importants hommes d'affaires, qui vient de déclarer "que les États-Unis vont à la famine, si on n'encourage pas immédiatement la production agricole. Il faut, dit-il, non seulement garder aux champs ceux qui y sont déjà, mais y envoyer tous ceux qui peuvent y faire un travail utile. L'industrie agricole doit absolument être mise sur la même base que l'industrie des munitions. Il est aussi important de remplir le ventre du "soldat que sa cartouche".

Au Canada, la situation n'est certainement pas meilleure, loin de là. Le gouvernement fédéral, sur ce point, s'est contenté de faire une propagande de presse pour activer la production, tout en négligeant de prendre les mesures qui auraient pu l'encourager.

Mais cette inaction agricole de nos gouvernements, uniquement occupés à l'enrôlement des recrues, sans paraître voir le besoin de les nourrir, n'empêche pas la situation d'être alarmante. C'est M. Bennett, député et directeur du Service National, qui disait dernièrement "que la production agricole importait plus que toute autre chose, dans le moment". C'est M. Hanna, le nouveau contrôleur des vivres, qui, le lendemain de sa nomination, nous répète aussi la même chose: "La Russie, nous dit-il, ne peut envoyer son blé aux Alliés. La récolte de l'Argentine est très mauvaise. Celle de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont disponibles; mais, comparé au Canada, le transport en est trois fois plus long et dispendieux. Le nombre limité des vaches seules rend celui-ci encore plus difficile."

Le ravitaillement dépend donc surtout du Canada et des États-Unis. C'est sur notre production agricole que les Alliés comptent pour gagner la victoire. Il importe donc de diriger le plus grand effort de ce côté. Et la province de Québec, avec sa population essentiellement agricole, est de toutes les provinces du Dominion, celle qui est le mieux située pour soutenir les Alliés sous ce rapport.

Il ne suffit pas, si l'on veut arriver à quelque résultat, d'exprimer des vœux sans tenter le moindre mouvement pour les mettre à exécution. Encore moins faudrait-il poursuivre une politique en désaccord avec cette augmentation de production agricole dont on parle partout, au sujet de laquelle on semble s'entendre, mais qui ne reçoit aucune attention du pouvoir fédéral, du moment qu'il

s'agit de la poursuivre d'une manière pratique.

Le manque de main-d'œuvre agricole se fait vivement sentir dans le Québec. La fabrication des munitions emploie plusieurs milliers de jeunes gens qui travaillaient auparavant sur des fermes. Il faudrait remplacer cette main-d'œuvre et l'augmenter même, plutôt que de travailler à la diminuer par une mesure de conscription qui l'atteindrait infailliblement, malgré les promesses contraires.

Le Canada qui a déjà fourni 420,000 enrôlés, est rendu à la limite de son effort en hommes et en argent. Si l'on tient compte de sa faible population, de son immense territoire, des frais de guerre plus élevés qu'il est tenu de supporter, en comparaison avec ceux des puissances européennes, de son développement peu avancé, l'on peut dire, sans exagération, que la proportion de nos sacrifices dépasse ceux que l'Angleterre a déjà consentis.

Il faudra à peine dix ans à la Belgique et à la France envahie, pour retrouver une bonne partie de leur prospérité première. La population très dense de ces régions et les immenses ressources pécuniaires à leur disposition leur permettront très vite de réparer leurs pertes matérielles.

Pour nous du Canada, ce ne sera pas avant cinquante ans, au moins, que nous pourrions retrouver notre équilibre financier et reprendre le développement interrompu de nos ressources.

Si au lieu de pousser plus avant dans le militarisme, nous faisons tendre tout notre effort vers l'agriculture, nous commencerions de suite ce travail de relèvement économique que l'on nous fera faire après la guerre: la culture du sol est le premier et le plus sûr moyen de l'accomplir. Les Alliés profiteraient les premiers de la surproduction que nous pourrions faire, et cela vaudrait mieux que l'envoi de nouveaux contingents. C'est le Premier-Ministre d'Angleterre qui disait, récemment, "que le producteur de vivres est un soldat plus nécessaire que celui qui porte un fusil".

La province de Québec, après avoir fourni sa part, en hommes, s'est consacrée à cette seconde partie du programme militaire, et elle remplit avantageusement ce rôle de pourvoyeuse de vivres. La campagne de dénigrement entreprise contre le Québec est donc souverainement injuste. Nous travaillons autant que qui que ce soit au triomphe de la cause commune, et les événements viendront probablement avant longtemps donner raison aux Canadiens-français, et confirmer d'une manière éclatante la position qu'ils ont choisie, comme étant la meilleure et la plus efficace pour assurer le succès des nôtres. Votre bien dévoué,

J.-E. Caron,

Ministre de l'Agriculture de la province de Québec.

BLOC - NOTES

L'isolement

Un correspondant du *Post* de New-York lui télégraphie à propos de la conscription, samedi, de Toronto, ceci: "Au lieu que ce soit la province de Québec qui soit isolée et ostracisée, le danger réel, c'est que cela devienne la situation de l'Ontario." Le même correspondant note que les provinces de l'Ouest sont en train de former bloc avec le Québec contre la conscription et qu'il ne serait pas du tout étonnant qu'advénant les élections, le prochain premier ministre canadien soit M. Laurier. Il ajoute: "Il y a bien des Canadiens sincèrement dévoués à l'Empire qui ne croient pas que la conscription soit une politique pratique, non plus que praticable. Ils se sont rendus compte de la situation que fait au Canada le problème des races et ils en sont venus à la conclusion que le coût de l'application du service militaire obligatoire annulerait les avantages qui pourraient en résulter." Le même correspondant estime que les anticonscriptionnistes peuvent faire élire au moins vingt de leurs candidats dans l'Ontario.

L'auteur de la conférence

Un communiqué officiel porte que sir Robert Borden n'est pour rien dans la convocation de la conférence à Rideau Hall, ces jours derniers. Il n'y a pas à s'en étonner. Tous ceux qui ont observé ce qui se passe à Ottawa de ce temps-ci savent que le premier ministre n'a d'autre chose en tête, présentement, que de hâter, dans un but d'économie politique, l'application de sa loi néfaste. Or, comme, à Rideau Hall, on a paru chercher une solution acceptable et qui ne jetât pas le pays dans une crise nationale, il appert manifestement que le premier ministre n'a dû y être pour rien. Il est bon, toutefois, qu'il ait fait remarquer lui-même, cela dissipera tout doute, même chez ses amis les plus éclairés qui lui donnaient encore le bénéfice de leur,

G. P.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront à fournir, à l'avenir, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

POUR LES COLONS

Montréal, le 5 août 1917.

M. le Rédacteur,

Il y a actuellement beaucoup d'ouvriers, fils de cultivateurs, qui désirent retourner sur des terres, de préférence sur des terres nouvelles. Par leur travail et leurs économies, plusieurs ont réussi à posséder des propriétés valant quelques centaines ou quelques milliers de piastres, et maintenant ils voudraient emprunter de l'argent, avec des propriétés comme garanties, et ils ne savent pas à qui s'adresser.

Ainsi, un homme a une maison de \$2,000 dont \$1,500 sont déjà payées. Est-ce qu'il n'existerait pas un prêteur, particulier ou association, qui consentirait à prêter une cinquantaine ou une centaine de piastres à un taux raisonnable et à long terme, pour donner la chance à ces aspirants colons d'acquiescer à un lot, de vivre et de faire vivre leur famille jusqu'à ce que la vente de leur bois de pulpe, puis les récoltes de la terre leur permettent de se soutenir par eux-mêmes?

Je crois qu'une organisation qui ferait de tels prêts accomplirait, en même temps que de bonnes affaires, une œuvre nationale au premier chef. Il ne faut pas que le colon tombe entre les mains des usuriers, ni que les premières difficultés de l'entreprise découragent les travailleurs honnêtes.

Il existe quelque individu ou société qui puisse favoriser de tels emprunts, sous de bonnes garanties, les prêts de mettre un mot dans la colonne des "Lettres au Devoir".

Merci, M. le Rédacteur, de votre hospitalité.

FUTUR COLON.

MORT DE SIR W. MORTIMER CLARK

LE DEFUNT AVAIT ETE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE L'ONTARIO PENDANT CINQ ANS, DE 1903 A 1908. — NOTES BIOGRAPHIQUES.

Toronto, 13. — Sir W. Mortimer Clark, ancien lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, est décédé presque subitement samedi à 11 heures, à son domicile, 110, rue St-Jacques. Bien que sir Mortimer fut d'une santé précaire depuis quelque temps, sa fin a été une surprise pour ses parents comme pour ses amis. Il se sentit subitement indisposé vendredi soir, et en quelques heures il a été ramené hier à Toronto pour y être inhumé.

Sir Mortimer Clark était né à Aberdeen, en Ecosse, le 24 mai 1836. Il fut envoyé à l'école primaire et compléta ses études aux universités d'Aberdeen et d'Edimbourg. Il vint au Canada en 1861, et fut nommé lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario le 20 avril 1903, après la mort de sir Oliver Mowat, et il occupa ce poste jusqu'au 19 septembre 1908. Il fut fait chevalier en 1907.

M. Clark faisait partie de l'association légale Clark, Gray et Baird. Deux filles lui survivent.

VICTOIRE DES SINN FINNERS

Londres, 12. — Le parti des Sinn Feiners a remporté samedi une victoire électorale dans le comté de Wicklow, en Irlande, en battant le candidat nationaliste indépendant, l'ex-maire McGuinness, par une majorité de 380 voix. Cosgrave a reçu 772 voix et McGuinness 392.

DE BONNES SOMMES D'ARGENT

seront réalisées par nos clients d'aujourd'hui, résultant de la vente de nos terrains situés le long des bords de la mer et que nous vendons à des prix très réduits. Conditions spéciales : \$10, au comptant, \$5, par mois, pour un lot. Après la guerre ces prix et ces conditions seront encore plus avantageux. Demandez nos plans, brochures, etc. Ils vous seront promptement expédiés par la poste.

MARCEL TRUST COMPANY

189 Saint-Jacques.
Main 3793. — Tous les départements établis en 1888. Incorporé en 1913. 33 ans sans qu'il ait eu un pliastre de perte pour un client.

LE PARLEMENT

ON PARLE DE PROHIBITION

UN LONG DEBAT S'EST ENGAGÉ SUR CETTE QUESTION SAMELI, AUX COMMUNES — NOUVELLES CLAUSES AU BILL DES CHEMINS DE FER ET AU BILL DES ASSURANCES — REMISES PROHIBÉES.

Ottawa, 13. — Le comité général de la Chambre s'est réuni samedi après-midi à l'étude des nouvelles clauses apportées à la loi des Chemins de fer, M. Carvell a protesté de nouveau contre la différence faite entre les chemins de fer de l'Etat et les compagnies ordinaires, les premiers n'étant pas soumis aux pénalités ordinaires lorsqu'il arrive des accidents. M. Laurier a appuyé cette réclamation et le ministre, M. Cochrane, a fini par consentir à la demande de l'opposition et il a retiré la clause d'exemption.

On pourra donc désormais obtenir justice du gouvernement comme d'une entreprise privée.

Le comité s'est ensuite occupé du bill des compagnies d'assurances auquel M. Doherty a apporté quelques amendements de détail, destinés à assurer le fonctionnement des clauses nouvelles qui ont pour but de mettre sous le contrôle du gouvernement les compagnies étrangères faisant affaires au Canada. M. Carvell s'est opposé à la tendance hostile de ce bill envers les sociétés étrangères. Nous dérivons vers le socialisme, dit-il, et je ne vois pas pourquoi on empêcherait une société de me vendre de l'assurance si j'ai envie d'en acheter. Je crois que le gouvernement ferait mieux de restreindre les profits des contrats de munitions que les agents d'assurances. M. Doherty a répondu que cette loi n'a rien de nouveau, étant en vigueur depuis 1910.

L'amendement a pour but d'empêcher les agents d'accorder des remises sur la première prime d'un nouvel assuré. C'est devenu une coutume générale de la part des agents de faire cadeau à l'assuré d'une partie de cette prime, ce qui est défendu par la loi fédérale des assurances. Mais la loi fédérale n'atteint que les compagnies à charte fédérale.

Celles qui opèrent sous l'autorité d'une licence provinciale y échappent. M. Doherty veut donc faire passer dans le code criminel la clause prohibitive de la loi d'assurance afin d'atteindre ainsi toutes les compagnies faisant affaires au Canada. Le ministre a gagné son point et la clause a passé sans plus d'objections.

M. Doherty a présenté ensuite un bill en amendement de la loi fédérale de prohibition de la vente des liqueurs alcooliques. Cette loi défend l'expédition de liqueurs dans les limites des provinces où règne la prohibition. Il ne s'agit que d'établir la différence entre l'alcool médical et les breuvages alcooliques.

Au cours de la discussion, M. Armstrong s'est plaint de ce que les provinces ne coopèrent pas avec le pouvoir fédéral afin de prohiber même la fabrication des liqueurs alcooliques. M. Ross lui a demandé pourquoi le fédéral n'interdit pas cette fabrication dans toute l'étendue du pays. M. Armstrong a répondu que ce serait attentif à l'autonomie des provinces. Cette réponse a été reçue ironiquement par l'opposition.

M. Rodolphe Lemieux a demandé si les journaux vont recevoir la défense de publier des réclames de liqueurs alcooliques, "est-ce à dire, demande M. Lemieux, que les journaux de Montréal qui publient des annonces de produits alcooliques ne pourront plus circuler, par exemple dans l'Ontario?"

C'est le but de cette clause, admet M. Doherty.

Je trouve que c'est une loi bien sévère, répond M. Lemieux, et vous allez supprimer du coup la plupart des journaux de Montréal car il n'y a que le "Weekly Witness" qui refuse toute annonce de liqueurs alcooliques.

M. Bennett, de Calgary, a défendu la clause et précisé qu'elle a autant pour but d'empêcher les annonces dans les journaux que par la poste au moyen de circulaires. La même mesure a été mise en vigueur dans certaines parties des Etats-Unis, avec d'excellents résultats.

La clause a été votée à la suite d'un bref débat auquel ont pris part M. Burnham, M. Marcell et M. Bennett.

Cette clause n'aura cependant force de loi que dans les provinces qui auront adopté une loi correspondante à celle qui est actuellement le cas dans l'Alberta.

La séance s'est ajournée à six heures.

TRISTE ACCIDENT A ST-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 13. — M. Lucien Belisle, âgé de 15 ans, fils de M. Adélard Belisle, s'est noyé vendredi après-midi, vers trois heures, alors qu'il était à se baigner avec quelques compagnons, qui essayèrent en vain de le sauver. Le cadavre a été repêché vers six heures du soir. Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire, à dix heures, ce matin.

A L'ILE STE-HELENE

Demain matin, sous la présidence de l'évêque Hushion, aura lieu à l'île Sainte-Hélène la pique-nique des enfants de la paroisse.

De magnifiques cadeaux seront donnés aux petits vainqueurs des différents tournois qui ont été organisés pour la circonstance.

Après la pique-nique, il y aura concert au parc Lafontaine.

En cas de mauvais temps, pique-nique et concert auront lieu le lendemain, mercredi.

A SAINT-LAURENT

GRANDE FÊTE PATRONALE

HIER ET AUJOURD'HUI ONT LIEU DANS CETTE BANLIEUE DE MONTRÉAL DE GRANDES MANIFESTATIONS PAROISSIALES SOUS LES AUSPICES DES AMIS DU DEVOIR.

"Nous ne savons ce que l'avenir nous réserve. Mais si Dieu nous le permet, nous célébrerons d'une façon grandiose, en 1920, le 200ème anniversaire de cette paroisse," disait hier soir le R. P. Alfred Crevier, curé à Saint-Laurent, à la fin de la première journée des fêtes patronales de cette banlieue de Montréal.

Ces fêtes, organisées par les Amis du Devoir, section Saint-Laurent, la plus récente du groupe (fin juillet 1917) mais non pas la moins active, promettent de remporter le succès le plus complet. Commencées hier matin, au pied des arbres, elles se termineront ce soir à la salle académique du collège Sainte-Croix par un concert-conférence; cette dernière, qui portera sur "le Canada sous la domination anglaise," sera donnée par M. J.-N. Cabana.

L'UNION DU PEUPLE ET DU CLERGÉ

A 9 heures 30, hier matin, grande affluence de fidèles à l'église paroissiale de Saint-Laurent: le R. P. Armand Groulx, C.S.C., faisait débiter les fêtes patronales de la paroisse en célébrant sa première messe.

On remarquait dans l'assistance MM. J.-A. Desmarées et J.-A.-S. Ashby, députés du comté de Jacques-Cartier aux parlements fédéral et provincial; MM. J.-A. Groulx et V. Saint-Aubin, maires du village et de la paroisse de Saint-Laurent; M. O.-W. Legault, président de la Commission scolaire; M. E. Groulx, père de l'officiant; MM. C. Le Pailleur, président du comté des Amis du Devoir; D. Gagnon, vice-président; L.-P. Cousineau, trésorier; D. Marcotte, secrétaire; F.-d'A. Beaulieu, R. Dufresne et F.-X. Beaulieu, directeurs.

Le sermon de circonstance fut fait par le R. P. J.-B. Hébert, C.S.C., supérieur du collège, qui, après avoir adressé quelques paroles au jeune lévite, développa cette pensée que, "à l'instar de Saint-Laurent, le clergé canadien a toujours été, depuis les premiers temps de la colonie, le guide et l'éducateur du peuple," et fit remarquer aux fidèles que, puisque la paroisse est encore la base de notre organisme religieux et social, l'union entre le peuple et le clergé doit être de plus en plus étroite.

Pendant la messe, il y eut distribution de pain bénit offert par les Amis du Devoir, qui désiraient faire revivre cette ancienne coutume d'avant 1897 (à St-Laurent).

Le chant, exécuté par la chorale paroissiale, était sous la direction de M. H. Lapointe.

LES ORPHELINS NE SONT PAS OUBLIÉS

A 1 heure 30, hier après-midi, grand rassemblement des automobilistes en face de l'église. Après avoir défilé par les rues principales, Saint-Mathieu, grande allée de Florence, Saint-Louis, Principale, Cartier, Bd St-Germain, St-Mathieu, Principale, Deceles, Filiatrait, Cartier et Principale — aux maisons joliment pavées de banderoles et de drapeaux — les joyeux excursionnistes entrèrent à la file sur le terrain du collège aux sons de la fanfare Saint-Laurent.

A 2 heures 15, joute de balle au champ entre les équipes Saint-Germain (locale) et Lachine, au milieu d'une grande foule de spectateurs. Pendant que l'équipe de Saint-Laurent rossait de belle façon son dangereux adversaire (le résultat fut de 10 à 6) une quinzaine d'autos et de voitures se rendaient chez les RR. SS. Grises de la Côte des Liesses et, après, remplis de petits orphelins et orphelines, leur faisaient faire une jolie promenade à travers les rues de la ville.

La première journée des fêtes se terminait hier soir, rue Deceles, sur le terrain de la municipalité où l'on avait érigé une estrade, par un joli concert donné par la fanfare Saint-Laurent, direction A. Léger.

Avaient pris place sur l'estrade le R. P. Crevier, MM. J.-A. Groulx, O.-W. Legault, C. Le Pailleur et E. Berthelet, marguillier. Le président des Amis du Devoir ayant demandé au R. P. Crevier et à M. Legault d'adresser quelques paroles à la foule, tous deux s'exprimèrent de ne pouvoir pas se rendre à ses vœux, faute d'être préparés.

"L'heure n'est plus, dirent-ils, où l'on pouvait amuser le peuple avec des discours qui ne veulent rien dire. Donc..."

Et tous deux furent longuement applaudis.

Le R. P. Crevier annonça cependant des fêtes grandioses à l'occasion du deuxième centenaire de la paroisse.

Les citoyens de Saint-Laurent portent depuis hier matin au revers de leur gilet un joli bouton souvenir.

La fête se continue cet après-midi et ce soir.

FAITS - MONTREAL

BLESSÉ PAR SON RIVAL

UN ITALIEN EST BLESSE D'UN COUP DE FEU PAR UN COMPATRIOTE, HIER, A LA COTE-DES-NEIGES. — L'AGRESSEUR EST SOUS ARRET. — DIVERS.

Deux Italiens se sont chicanés à propos d'une femme, hier matin, et le résultat c'est que l'un d'eux, Joseph Delvoia, 15 rue Saint-Antoine, est à l'hôpital Victoria, avec une balle dans le corps, et l'autre, Joseph Denofria, 1100, chemin de la Côte des Neiges, est en prison.

Voici les faits tels que rapportés par la police: Samedi soir, Denofria était allé voir une jeune fille qui demeure près de chez lui; Delvoia arriva pour veiller lui aussi, ne croyant pas rencontrer un rival. Inévitablement, les deux hommes échangèrent des mots aigres-doux. Au cours du débat, Delvoia aurait dit à la jeune fille de ne pas recevoir Denofria, parce qu'il avait une femme et deux ou trois enfants en Italie.

Les deux rivaux partirent en se disputant, pour se rendre chez eux. Denofria monta son escalier et de là aurait fait feu sur son ami qui était encore sur le trottoir.

La police fut avertie de la chose et partit à la recherche de Denofria. On le trouva bientôt caché dans une pile de planches en face de l'église de la Côte-des-Neiges; il avait encore son revolver, dont le barillet avait un compartiment vide.

Denofria a comparu devant le magistrat, ce matin, pour répondre à une accusation de tentative de meurtre. Au Royal Victoria, les médecins disent que l'état de la victime est critique.

LE DANGER DES ARMES

Mme Winnifred Merry, 21 ans, du No. 453, rue Mullarky, Verdun, a reçu une balle dans la poitrine. Ses jeunes frères, âgés de treize et seize ans, étaient à jouer avec un revolver, hier après-midi, et en voulant leur ôter l'arme, Mme Merry reçut le coup en pleine poitrine. La victime est dans un état assez grave.

NOYE A CHATEAUGUAY

Un jeune homme de dix-neuf ans, Théophile Villeneuve, fils de M. Alphonse Villeneuve, marchand tailleur, 136 rue Ste-Elisabeth, a perdu la vie en se baignant dans la rivière Chateauguay. Le jeune homme homme était allé passer le dimanche chez un fermier, son oncle, M. Pierre Laberge. Les témoins de l'accident s'efforcèrent de lui porter secours, mais Villeneuve disparut avant qu'on pût l'atteindre.

TUE PAR UNE LOCOMOTIVE

Louis Beaudoin, 34 ans, 2149 Ste-Catherine Est, a été frappé par une locomotive vers 8 heures 30, hier matin, en face de la place Jacques-Cartier, au moment où il traversait la voie ferrée. Il eut les deux jambes coupées par les roues. A l'hôpital Notre-Dame, les médecins, malgré leurs efforts, ne purent sauver la vie de la victime.

CURIOSITÉ DU DÉPUTÉ LANCTOT

IL POSE AUX COMMUNES PLURISSANTES QUESTIONS EMBARASSANTES POUR LE GOUVERNEMENT. — OU IL EST QUESTION DU NATIONAL TRUST.

Ottawa, 13. — Les questions significatives suivantes ont été déposées sur le feuillet de la Chambre par le député Roch Lanctôt, qui demande une réponse la plus tôt possible :

1. Sir W. T. White est-il encore secrétaire du National Trust Co. Ltd. et directeur de la dite compagnie ?

2. Sir W. Flavelle est-il encore président et directeur de ce trust ?

3. M. Z. A. Lash, de Toronto, est-il en chef du Nord-Canadien et de la banque canadienne du Commerce, est-il encore vice-président et directeur du National Trust Co. ?

4. Sir A. E. Kemp, ministre de la Milice, est-il encore directeur du National Trust Co. ?

5. Sir William Mackenzie, président du Nord-Canadien, est-il encore directeur du National Trust Co. ?

6. Les messieurs ci-haut nommés occupaient-ils en 1914 les positions nommées plus haut et jusqu'à quelle date ?

7. Y a-t-il eu entente entre le National Trust Co. Ltd., le gouvernement canadien et le chemin de fer Nord-Canadien pour négocier les obligations du gouvernement canadien pour la somme de quarante millions de dollars en 1914 ?

8. Le dit National Trust Co. a-t-il disposé de toutes les obligations auxquelles il avait souscrit, et si non, quel est le montant des obligations qui lui restent entre les mains ?

DÉMENTI DU VATICAN

LE CARDINAL GASPARRI RESTE A SON POSTE.

Rome, 13. — Le Vatican a démenti hier les rapports répandus dans les pays étrangers disant que Mgr Frederico Tedeschino avait remplacé le cardinal Gasparri comme secrétaire d'Etat pontifical. Le Vatican déclare que le cardinal Gasparri a toute la confiance du Saint-Père, et qu'il n'y a eu aucun changement dans les bureaux de la secrétairerie d'Etat.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 350. — Adresse télégraphique, "Nahine, Montréal".
Tél. Main 1256-1251. Codes : 10388
W. H. T. N.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transatlantique — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND

Chambre 12. 97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice Banque Nationale, 99 rue St-Jacques
Tél. Main 1423

MAURICE DUGAS, LL. L.

AVOCAT
30, RUE SAINT-JACQUES
Résidence : 2406 avenue du Parc, Rockland, 2409.

Tél. Main 3215. Edifice Montreal

Trust, Place d'Armes, Montréal
LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J.-Maréchal Nanté, B.C.L.

ALFRED LABELLE

AVOCAT
Main 7113. 17 St-Jacques.

VICTOR PAGER

AVOCAT
Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig
Main 4040. Saint-Louis 2168

P. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L.

B. Fane-Haymond, LL.L.
Adresse télégraphique "Bendup"
St-Germain, Guérin et Raymond,
AVOCATS
Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques
Téléphone Bell Main 5154. Montréal, Can.
Résidence : 180 Jeanne-Mance. — Tél. Est 5973

GUY VANIER, B.A. LL. L.

AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76
Tél. Main 2632

ANATOLE VANIER, B.A. LL. B.

AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 83.
97, rue Saint-Jacques

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles
(Établi 1885), experts en propriétés, édifice
Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques, prêts fère
et 2ème hypothèque. Collection, achats des
crémances.

DOCTEURS

Dr N. BOUCHER

541, GRAND-TRONC
Tél. Victoria, 1929

AUSSI, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME

OUEST
Tél. Victoria 1529
SPECIALTÉS : Maladies des femmes et
jeunes filles, obstétrique, accouchements.

Diplôme en hygiène publique. — Heures : 12 à

2 p.m., 6 à 8 p.m. — Tél. Saint-Louis 3275
Dr JOS.-N. CHAUSSÉ
Médecin-chirurgien. Maladies de la peau
708, PARC LATOINTE, MONTRÉAL
Angle de la rue Marquette

Est 2674

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu
de Paris, malade des YEUX, des
OREILLES, du NEZ et de la
GORGE, 145 Ste-Catherine-O. (à
l'Institut Ophtalmique Nazareth).

Dr Fernand Emery

Maladies du cœur et des poumons,
tuberculose
1827 AVENUE DU PARC
Consultations gratuites à l'Institut Bruchel
le lundi matin

GUERISON RADICALE

Maladies nerveuses, épilepsie, danses
de Saint-Guy, hystérie, alcoolisme par traitement
rationnel.
Dr EDGAR TURGEON, 3514 SAINT-DENIS
Saint-Louis, 7697

DENTISTES

Dr NAP. DESJARDINS

CHIRURGIEN-DENTISTE
Autoclave de Saint-Henri
Bureau ouvert de 9 h. 00 c. à 9 h. 00 p.m.
1111, rue SAINT-DENIS
Près Marie-Anne. Tél. Saint-Louis 3943

Est. 1695. Bureau ouvert le soir

Dr MARTIAL DURAND

CHIRURGIEN-DENTISTE
2 rue Saint-Denis, angle Craig
Montréal

Bureau : Tél. Saint-Louis 7566. Tél. Saint-Louis 9222

Docteur P.-B. FLEURY
CHIRURGIEN-DENTISTE
743 Mont-Royal, angle de Lanauddière,
MONTRÉAL

EDUCATION

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues
en français et en anglais. — Préparation
aux examens : brevets

ART DENTAIRE, DROIT, MÉDECINE, PHARMACIE

Cours de KERMENO

Directeur : RENÉ SAVOIE, I.C. et L.E.
Bachelier en arts et en sciences appliquées
238, rue Saint-Denis. Tél. Est 5162
en face de l'église Saint-Jacques

Cours privés le jour et le soir. Cours spéciaux de "diction". Préparation aux brevets

EDMOND LAROCHE, B. S.
PROFESSEUR
"Appartements Salaberry, angle Sherbrooke
et Saint-Denis. — Tél. Est 1162

Leblond et Brumath

355 ST-DENIS

bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.

Le plus ancien cours de préparation aux examens d'Etat. Préparation aux examens d'Etat. Préparation aux examens d'Etat.

Quel? dentiste? pharmacien?

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait œuvre utile et agréable.

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST
Tél. Main 1398

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE
Ingénieurs Civils. — Arpenteurs-Géomètres
Edifice Banque Nationale, 99 rue St-Jacques
TÉLÉPHONES :
Bureau : Main 7418.
Résidence : Tél. Rockland 2050

Arthur Vincent

INGENIEUR-ARPELITEUR
ARCHITECTE
Tél. Main 1108. 76, rue Saint-Gabriel
Bâtisse Chambres de Commerce

NOTAIRES

Bélanger et Bélanger

Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tél. Main 1555.

ARTHUR COURTOIS

NOTAIRE
Immeuble du Crédit Foncier, F.C.
35, SAINT-JACQUES.
Bureau du soir :
262A rue Visitation. Tél. Est 3435

J.-H.-H. LIPPÉ

NOTAIRE
180 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3228
MONTREAL

J. A. LEFEBVRE

Notaire
ARGENT à prêter, avec hypothèque, à
Montréal, 97 Saint-Jacques, ch. 50, Main
2563. Bureau du soir : Cartierville.

PROULX et PROULX

NOTAIRES. 99, RUE SAINT-JACQUES
Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2059
W.-J. Proulx, LL.B. Jos. Proulx, LL.L.
Bureau du soir : bureau du soir :
233 Ave. Lacombe. Tél. Saint-Louis, 5350

PEINTRES

P. SCOTT

PEINTRE DECORATEUR
Tapissier, Blanchisseur, Plâtrage, Etc.
905, rue Berri
MONTREAL</

TARIF DES
PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
DEMANDES D'EMPLOI:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER:—10 sous jusqu'à 20 mots, 15 sous par mot supplémentaire.
TROUVES:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
PREDI:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC.: A LOUER:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
A VENDRE:—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
PERSONNEL:—25 mots ou moins, 25 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES:—(rubrique spéciale): jusqu'à 20 mots, 20 sous; un sou par mot supplémentaire.
AVIS LEGAUX:—10 sous la ligne agée pour la 1ère insertion et 5 sous pour les insertions subséquentes.
REMERCIEMENTS:—un sou le mot avec un minimum de 25 sous.
Toutes les annonces d'achat mentionnées sont de 10 insertions consécutives pour le prix ci-dessus payées.

SITUATIONS VACANTES

JEUNE HOMME DEMANDE pour magasin de ferronnerie, bons âges, expérience et références demandées. S'adresser, L. Lamare, 323 Ibernia, Pointe-Saint-Charles, Victoria 84.

POSITION DEMANDEE

INSTITUTEUR diplômée munie de certificats de première classe, quatorze années d'expérience, anglaise et française, accepterait école à la campagne. S'adresser, 328a Visitation.

A VENDRE

PIANOS, GRAMOPHONES

J. O. LAUZON, 610 Mont-Royal est, Saint-Louis 5390. Marchand de pianos, pianolas, gramophones, machines à coudre. Conditions faciles.

SAULT-AU-RECOLLET, 4 magnifiques terrains situés sur la rue St-Geneviève. Besoin d'argent. J. A. T., 1846 rue Clarke, Annexe.

DIVERS

UNE NOUVELLE compagnie de confection de Toronto désire obtenir des contrats pour la confection de pardessus et de pantalons. Casier 13 "Le Devoir".

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, pommades désinfectées. Charles TUCOLE YAMASKA, SAINT-HYACINTHE, QUE.

Tél. Est 5252. E. ROY, Cordonnier, 528 rue Saint-Catherine est, entre Saint-Timothée et Amherst, près Moulin Rouge. Remplacement et réparation de la chaussure exécutés en un clin d'œil. Apprez Est 5252 et vous aurez chaussés, prêts à marcher, vous serez reportés remis à neuf.

OEUFS ET VOLAILLES

Notre stock complet de volailles de races strictement pures, poules, coqs, canards, dindes, pintades, etc., etc. Les volailles sont élevées dans nos propres fermes, sous nos yeux, dans les meilleures conditions. Catalogue illustré de quinze gravures des volailles les plus intéressantes, en couleurs, au prix de 10 sous par maille. Traitement élémentaire sur l'élevage du dindon, 25 sous par maille. Timbres pour informations. LA FERME TUCOLE YAMASKA, SAINT-HYACINTHE, QUE.

BUANDERIE

LAVAGES de familles demandés. Humides 75c; séché, \$1.00; linge un repassé, \$1.40 la boîte. DOMINION LAUNDRY, 298 Carrières, Saint-Louis 6302.

AVENTURE DE DEUX
SOLDATS FUGITIFS

DEUX CANADIENS RACONTENT COMMENT ILS ONT PU S'ÉCHAPPER D'UN CAMP DE CONCENTRATION EN ALLEMAGNE. — RANDONNÉE DE 80 MILES.

Londres, 13. — Deux soldats canadiens ont réussi à s'échapper d'Allemagne: H. Henderson (matricule 405618) et R. Dusenbury (59281). Ils furent faits prisonniers en juin dernier lors du combat du bois de Sanctuarie. Ils furent internés à Dulmen, et ensuite à Münster. Inutile de dire qu'ils n'ont pas été toujours heureux. Dans les derniers temps ils travaillaient dans les carrières. Ils n'étaient pas maltraités tant qu'ils travaillaient dur. Ils n'avaient toutefois pas assez de nourriture et sans les colis de vivres que leur expédiait la Croix-Rouge, ils seraient presque morts de faim. Nous avions rapporté ces deux hommes, depuis longtemps résolu de nous échapper aussi ces paquets qui venaient de chez nous arrivaient juste à point, et pendant deux mois nous avons continuellement caché quelque partie de notre nourriture au lieu où nous travaillions. C'était bien dur de se priver de manger, mais il fallait de toute nécessité s'approvisionner pour la course de 80 miles que nous devions faire pour arriver jusqu'à la frontière. Lorsque nous fûmes prêts, un soir, ceux qui travaillaient avec nous étaient en retard pour revenir au camp nous nous échappâmes sans que l'on s'en aperçut sur-le-champ, et de la sorte il n'y eut point d'alarme, et cela nous permit de prendre de l'avance. Nous primes les provisions que nous avions cachées, et voyageâmes sans encombre. Il va sans dire que nous ne marchâmes que la nuit. Lorsque nous eûmes fini nos provisions nous nous sustinâmes avec les navets et les fruits que nous prenions dans les jardins et les vergers; et même une fois nous réussîmes à faire main-basse sur la volaille d'une basse-cour. La température nous fut favorable. A la frontière un garde nous arrêta et l'on nous envoya à Rotterdam où nous fûmes bien traités. Nous n'aurions certainement pu réussir si nous n'avions depuis longtemps tout calculé à l'avance.

Les deux soldats rapportent que cela va bien mal parmi la population civile d'Allemagne.

ASSEMBLÉE À
STE-CUNÉGONDE

La Fédération des clubs ouvriers de Montréal tiendra ce soir une assemblée, à l'angle des rues Albert et Atwater, à Sainte-Cunégonde, sous la présidence de M. Gédéon Martel. Plusieurs orateurs porteront la parole et l'assemblée sera intéressante.

PRÉCIS DE LA GUERRE

VIFS COMBATS
EN MOLDAVIE

VON MACKENSEN MET EN ŒUVRE FORCE TROUPES POUR PERCER LA LIGNE ENNEMIE DU CÔTÉ DE L'EMBRANCHEMENT DE CHEMIN DE FER DE TECUTCHIN.

Londres, 13. — Dans la Moldavie méridionale, des combats désespérés se continuent avec une violence grandissante entre les troupes russes et roumaines et les Teutons.

Le feld-marchal von Mackensen met en œuvre force troupes pour percer la ligne de son adversaire du côté de l'embranchement de chemin de fer de Tecutchi. Les Russes et les Roumains résistent vaillamment à des ennemis supérieurs en nombre, mais ont été forcés d'abandonner, au moins temporairement, leurs positions le long de la voie ferrée, au nord de Fokshani.

Pétrograd annonce que les Russes et les Roumains se sont repliés sur les villages de Marasch et Furtzen, sur le Sereth. Au cours de contre-attaques qui ont précédé leurs retraites, les troupes roumaines ont fait 1,200 prisonniers. Berlin mande que de fortes attaques, a fait plus de 6,700 prisonniers et capturé 18 canons et 61 mitrailleuses.

Dans le voisinage de Cona, au nord-ouest de Fokshani, et près de la frontière de la Transylvanie, des combats intenses ont eu lieu, et les Teutons ont forcé les Roumains à se retirer au nord, à Cona. Pour réagir contre l'offensive ennemie, les Moscovites ont dirigé une attaque au confluent des rivières Buzen et Sereth, au sud-est de Fokshani et dans la région de Galatz. Les Russes se sont emparés d'une partie des positions teutoniques, faisant des prisonniers et capturant 4 canons et 8 mitrailleuses.

Sur le restant du front oriental, dans la Roumanie septentrionale, en Bukovine, et à la frontière roussogalicienne, il n'y a pas eu d'activité marquée.

Le comité central de Pétrograd qui s'occupe des prisonniers de guerre, a fait entendre hier une protestation contre le raffinement de barbarie dont les Allemands font preuve à l'égard des Russes prisonniers.

FRANCE ET BELGIQUE

Samedi matin, les Allemands ont de nouveau attaqué les nouvelles positions anglaises, le long du chemin d'Ypres-Menin et ont refoulé légèrement les Tonnies, au prix de grandes pertes. Dans le voisinage du chemin d'Ypres, les Anglais ont gagné du terrain sur la rive droite du Steenbeck. Ils ont fait 140 prisonniers. Dans l'attaque du 10 et les opérations subséquentes, à l'est d'Ypres, les Tonnies ont fait en tout 454 prisonniers.

Les aviateurs anglais ont manifesté beaucoup d'activité et ont lancé 6 tonnes d'explosifs sur les aérodromes, les dépôts de munitions et autres établissements militaires de l'ennemi. De violents combats aériens ont eu lieu. Les Anglais ont abattu 13 machines, et 10 aviateurs allemands ont perdu le contrôle de leur appareil. Les Anglais ont perdu 15 machines et 2 autres de leurs avions ont atterri en arrière des lignes ennemies.

Au sud d'Aïles, les Français ont repoussé 2 attaques, dont l'une était très violente, contre des tranchées conquises, et ont infligé des pertes sérieuses à l'ennemi.

A l'est de Fayet, au nord de Saint-Quentin, les Poilus ont repris tous les éléments de tranchée que les Allemands ont occupés dans la nuit du 9 au 10 août. En Champagne, sur les 2 rives de la Meuse et en Belgique, des bombardements assez violents ont eu lieu.

SOLDAT NOYÉ

Sherbrooke, P.Q., 13. — Charles Côté, un soldat de retour du front, frappé d'épilepsie au moment où il se baignait hier après-midi dans le petit lac Magog, a coulé au fond et s'est noyé. Son corps fut repêché quelques minutes plus tard et tous les efforts faits pour le ranimer ont été infructueux. Il était marié et demeurait en cette ville, rue Frontenac.

LES VERS DE LOZEAU

Il reste encore quelques dizaines d'exemplaires du volume de vers de notre ami Lozeau, paru il y a quelques mois, *Lauriers et feuille d'érable*. Ils se vendent 50 sous l'unité, plus 5 sous pour frais de port. S'adresser au Devoir ou à l'auteur, 343, rue Drolet.

NOS ANNONCES

Nos lecteurs sont priés de lire soigneusement chaque jour les annonces que nous publions dans notre journal.

Il y trouveront des occasions profitables, des offres exceptionnelles, des avis de convocation aussi qu'ils n'auront nul le part ailleurs de meilleurs prix que ceux des annonceurs du Devoir.

Nos lecteurs, qui sont nos amis, devront encourager nos annonceurs, qui sont aussi nos amis.

Il y trouveront leur avantage, en même temps qu'ils rendront service à notre journal.

Le journal, le lecteur, l'annonceur font partie de la même famille.

Il doivent s'entraider.

ANGLETERRE

M. HENDERSON
ES BLÂMÉ

LA PRESSE UNIONISTE L'ACCUSE PRATIQUEMENT D'AVOIR TRICHÉ SES COLLEGUES. — A LA CONFÉRENCE OUVRIÈRE, IL AURAIT PASSE SOUS SILENCE CERTAINS RENSEIGNEMENTS QU'IL AVAIT.

Londres, 13. — M. Henderson a donné sa démission comme membre du cabinet de guerre, samedi. C'est l'aboutissement inévitable de la situation créée par le projet de congrès de Stockholm. Le démisionnaire est en faveur de la participation à ce congrès, moyennant certaines conditions, mais la plupart de ses collègues, sinon tous, y sont opposés pour diverses raisons. Samedi, la presse unioniste a pratiquement accusé M. Henderson d'avoir triché ses collègues. Elle a prétendu qu'avec d'autres ministres, il possédait des renseignements importants sur le sujet du gouvernement russe au sujet du congrès de Stockholm et les a supprimés quand il a porté la parole à la conférence ouvrière.

Samedi soir, M. Lloyd George a rendu publique la lettre de démission de M. Henderson, et la lettre par laquelle le premier ministre a accepté cette démission. Les deux lettres sont datées de samedi. Voici le texte de M. Henderson:

Mon cher premier ministre, Au cours de notre entretien d'hier soir, j'ai compris que vous en êtes venu à la conclusion que mon maintien au poste de secrétaire du parti ouvrier n'est plus compatible avec ma position de membre du cabinet de guerre. De récents événements m'ont démontré les complications embarrassantes qui naissent de cette dualité de rôles. Dans les circonstances, conséquemment, je me suis vu contraint de vous demander la permission de ne plus faire partie de votre gouvernement. Je continue à partager votre désir que la guerre soit continuée jusqu'à la victoire, et j'ai confiance qu'en dehors du ministère, je pourrai rendre quelques petits services à ce sujet.

M. Lloyd George a répondu comme suit: Mon cher M. Henderson, J'ai reçu votre lettre de ce matin dans laquelle vous m'offrez votre démission comme membre du cabinet de guerre, et j'ai reçu de Sa Majesté la permission de l'accepter. Mes collègues et moi avons reçu avec satisfaction l'assurance que vous désirez toujours aussi ardemment contribuer à la continuation de la guerre jusqu'à la victoire, et nous collègues regrettons fort que nous ne puissions plus être directement et officiellement en collaboration, dans cette entreprise.

Il existe certains faits cependant dont il est essentiel que le public ait connaissance pour se former une juste idée des événements qui ont amené ce regrettable épilogue. Il y a d'abord le fait que vos collègues ont été complètement surpris par l'attitude que vous avez prise à la conférence ouvrière d'hier après-midi. Vous saviez qu'ils sont opposés, dans les circonstances actuelles, au congrès de Stockholm, et vous-même étiez prêt à consentir à une déclaration dans ce sens. Voici quelques jours, à votre demande, toutefois, et à celle de vos collègues, nous avons décidé d'ajourner cette déclaration jusqu'à la fin de la réunion d'aujourd'hui.

J'étais sous l'impression, après plusieurs conversations avec vous, que vous aviez l'intention d'employer votre influence contre une entrevue avec les représentants ennemis, à Stockholm. Les événements survenus en Russie, depuis quelques semaines, ont affecté considérablement notre position au sujet de ce congrès. Vous m'avez confié que la situation est complètement changée, même depuis 15 jours, et que celles que fussent, à vos yeux, les raisons qui militaient en faveur de la participation de délégués des pays alliés au congrès de Stockholm, voici 15 jours, les événements de la dernière quinzaine ont démontré que cette conduite ne serait pas sage.

Voilà ce que vous m'avez clairement fait entendre. C'est aussi l'impression que vous avez laissée dans l'esprit de vos collègues du cabinet de vos collègues ouvriers du ministère. Petite ne fut donc pas ma surprise quand j'ai reçu une lettre de vous, hier après-midi, me disant que "c'était votre devoir de m'informer qu'après de très sérieuses réflexions, vous en étiez venu à la conclusion que la seule attitude que vous pouviez prendre c'était de vous en tenir à l'opinion exprimée le lendemain de votre retour de Russie".

Il est petit ne fut pas la surprise de vos collègues à la lecture du discours dont vous auriez dû informer le cabinet avant d'aller à la conférence. Quand vous avez porté la parole à cette conférence, vous n'étiez pas simplement un membre du parti ouvrier, mais aussi un ministre responsable de la poursuite de la guerre. De plus, vous n'avez pas jugé nécessaire d'informer les délégués des vus de vos collègues, et conséquemment, les délégués étaient justifiés de présumer que l'avis que vous avez donné n'était pas incompatible avec les opinions de vos collègues.

Voici le second point. Hier matin, vous avez reçu une très importante communication du gouvernement russe nous informant "que bien que le gouvernement russe ne juge pas possible d'empêcher les délégués moscovites d'assister au congrès de Stockholm, il regarde cela comme une affaire de parti qui n'affecte aucunement la liberté d'action du gouvernement", et de plus la lettre qui accompagnait cette communication disait: "Je me hâte de vous communiquer ces informations, car je crains que l'impression ait prévalu jusqu'ici que la Russie, pour me servir de l'expression d'un journal de Londres, désire ardemment le congrès de Stockholm, et l'on a fait valoir cet argument pour gagner l'opinion anglaise à la participation de partis socialistes et ouvriers de la Grande-Bretagne à ce congrès."

Immédiatement après avoir reçu ce message, je vous l'ai transmis avec demande de le communiquer aux délégués. Vous ne l'avez pas fait. Il est vrai que dans votre discours vous avez fait une allusion très lointaine "à quelque modification de l'attitude du gouvernement russe, mais manifestement l'effet que devait nécessairement produire sur l'auditoire une pâle allusion de cette nature est différent de celui qu'aurait produit la remise d'informations officielles établissant que l'attitude du gouvernement russe à l'égard du congrès de Stockholm est bien autre que ce que l'on supposait.

Dans les circonstances, votre attitude ne paraît pas avoir été juste soit pour le gouvernement soit pour les délégués auxquels vous avez porté la parole. Ils ont été laissés dans l'ignorance d'un fait vital qui est nécessairement affecté leur jugement. J'envois une copie de cette lettre à la presse."

avec demande de le communiquer aux délégués. Vous ne l'avez pas fait. Il est vrai que dans votre discours vous avez fait une allusion très lointaine "à quelque modification de l'attitude du gouvernement russe, mais manifestement l'effet que devait nécessairement produire sur l'auditoire une pâle allusion de cette nature est différent de celui qu'aurait produit la remise d'informations officielles établissant que l'attitude du gouvernement russe à l'égard du congrès de Stockholm est bien autre que ce que l'on supposait.

Dans les circonstances, votre attitude ne paraît pas avoir été juste soit pour le gouvernement soit pour les délégués auxquels vous avez porté la parole. Ils ont été laissés dans l'ignorance d'un fait vital qui est nécessairement affecté leur jugement. J'envois une copie de cette lettre à la presse."

avec demande de le communiquer aux délégués. Vous ne l'avez pas fait. Il est vrai que dans votre discours vous avez fait une allusion très lointaine "à quelque modification de l'attitude du gouvernement russe, mais manifestement l'effet que devait nécessairement produire sur l'auditoire une pâle allusion de cette nature est différent de celui qu'aurait produit la remise d'informations officielles établissant que l'attitude du gouvernement russe à l'égard du congrès de Stockholm est bien autre que ce que l'on supposait.

Dans les circonstances, votre attitude ne paraît pas avoir été juste soit pour le gouvernement soit pour les délégués auxquels vous avez porté la parole. Ils ont été laissés dans l'ignorance d'un fait vital qui est nécessairement affecté leur jugement. J'envois une copie de cette lettre à la presse."

avec demande de le communiquer aux délégués. Vous ne l'avez pas fait. Il est vrai que dans votre discours vous avez fait une allusion très lointaine "à quelque modification de l'attitude du gouvernement russe, mais manifestement l'effet que devait nécessairement produire sur l'auditoire une pâle allusion de cette nature est différent de celui qu'aurait produit la remise d'informations officielles établissant que l'attitude du gouvernement russe à l'égard du congrès de Stockholm est bien autre que ce que l'on supposait.

CONSCRIPTION

LES MOYENS
DE RÉSISTER

PLUSIEURS ORATEURS LES ÉNONCENT A UNE ASSEMBLÉE ANTI-CONSCRIPTIONNISTE, HIER, AU CHAMP DE MARS. — ON CRITIQUE LES POLITICIENS DE TOUTES LES PARTIS.

Quelques orateurs, MM. A. Bernier, R. Parson, F. Villeneuve et Paul Lafontaine, ont protesté de nouveau contre la conscription, hier soir, au Champ de Mars, devant quelques centaines de personnes. Tour à tour, ils ont critiqué les chefs politiques et énoncé différents moyens à prendre pour résister à la coercition.

M. A. Bernier, le premier orateur de la soirée, voit dans la situation actuelle la répétition de 1837. On critiquait alors Piquet, sans raison; pourquoi critiquer aujourd'hui, sans plus de raison, Henri Bourassa? M. Bernier ne veut pas de révolution, qui serait la pire des choses, mais il est partisan du calme et de la résistance sur le seul terrain constitutionnel. Cela l'amène à dire qu'il ne voit pas pourquoi on veut rendre l'Alsace-Lorraine à la France, le peuple de ces deux provinces ayant été bien traité par l'Allemagne, déclarant, à l'appui de cette assertion que les Français d'Alsace avaient trahi un régiment français à son entrée dans cette province.

M. R. Parson assure que les Anglais sont anticonscriptionnistes, sans qu'ils se seraient tous enrôlés volontairement. D'ailleurs ce sont les capitalistes et les profiteurs de guerre, comme William Davies et compagnie, qui sont les instigateurs de cette loi. C'est à eux et à leurs entretiens que devra s'en prendre l'ouvrier.

M. F. Villeneuve n'a rien à rétracter, lui, de ses violences de langage; il continuera à protester de toutes ses forces. Et quand viendront les élections, ce sera au peuple de voter, non pas pour des conservateurs, des libéraux ou des nationalistes, mais pour de véritables indépendants qui feront flotter sur le Parlement d'Ottawa un drapeau qui contiendra dans ses plis moins de cette folie impérialiste qui nous mène à la ruine. Hommage à Laurier qui semble partager de nouvelles idées de Bourassa et redevenant ainsi un véritable Canadien.

M. Paul Lafontaine, ne réalisant évidemment pas le danger et n'ayant peut-être pas songé à quels désastres pourraient nous entraîner les violences, blâme certain directeur de journal, sans le nommer, d'avoir écrit, samedi dernier, que la violence ne conduirait à rien et traitant ceux qui veulent user de ce moyen de provocateurs, de criminels, etc.

"Sans être extrémiste, je crois, dit l'orateur, que nous avons le droit de nous défendre. Pourquoi, après nous avoir dit, pendant 15 ans que nous étions endormis et nous avoir conseillé de nous réveiller, nous dit-on, maintenant, à l'heure du danger, de rester calmes? Il est étrange que ceux-là restent aujourd'hui les bras croisés. Que veut-on que nous fassions? Veut-on que nous nous enroisions aussi les bras? C'est à n'y rien comprendre de la part de ceux qui, samedi, nous traitaient d'extrémistes, de révolutionnaires et de criminels. Veulent-ils donc nous envoyer à la boue?"

M. Lafontaine dénonce tout à tour les libéraux, louant sir Wilfrid Laurier d'avoir demandé le référendum mais le blâmant de vouloir continuer notre participation à la guerre jusqu'au bout, et sir Lomer Gouin de s'être enfui pour n'avoir pas à se prononcer sur la conscription; le maire Martin qui a signé sa carte de service national et les hauts dignitaires ecclésiastiques. Bref, tout le monde y passe.

MISE EN VIGUEUR SANS RETARD

Camp Borden, Ont., 13. — "Nous allons de suite mettre la loi de conscription en vigueur". Telle est la déclaration faite samedi soir au camp Borden, par le ministre de la Milice, sir Edward Kemp.

Il a de plus ajouté qu'il ne prévoyait pas de difficulté qui pût provenir des amendements apportés au bill par le Sénat.

Relativement à sa visite au camp Borden — la première qu'il y ait faite cette année — le ministre a déclaré qu'elle n'avait aucune signification particulière. Il n'y était venu, a-t-il dit, que pour voir les améliorations qui ont été faites au camp, depuis l'année dernière, et se montra bien satisfait de tout ce qu'il avait vu.

M. Athanase David, député de Terrebonne à la Législature, dit que la politique sornioise de 1911 veut s'inscrire encore en 1917. Puis l'orateur a prononcé les paroles méprisantes du chef libéral à l'égard du chef libéral d'aujourd'hui, sir Wilfrid Laurier, n'est pas en faveur de la conscription et ne sera pas plus tard. Donc il n'est pas digne alors de nier la sincérité d'un homme qui veut nous gagner nos derniers débris de liberté.

"Je me souviendrai, dit-il ensuite, que je suis citoyen britannique, que je suis aussi de descendance française; mais, qu'avant ces deux amours, je suis un descendant de la minorité qui survit ici après la cession, la minorité canadienne et que mon pays je le défendrai avant l'Angleterre et avant la France! Je voudrais donc que nous nous unissions pour défendre la liberté que l'on tue."

M. Maréchal Nantel, un conservateur de vieille souche, se détache de son parti sur la mesure de la conscription et donne son appui à sir Wilfrid "comme l'homme qui répond le mieux aux aspirations nationales."

MM. J.-A.-C. Ethier, député des Deux-Montagnes, E. Lauzon, L. Saville et Charles Quéry, ont aussi prononcé des discours.

LES LIBÉRAUX

CONVENTIONS
LAURIERISTES

M. JULES-ÉDOUARD PREVOST EST CHOISI DANS TERREBONNE ET M. ARTHUR DESAULNIERS DANS CHAMPLAIN — ON DÉNONCE LA CONSCRIPTION ET ON APPUIE LAURIER — AUTRES ASSEMBLÉES.

Les libéraux des comtés de Terrebonne et de Champlain se préparent à mener une lutte acharnée contre les candidats ministériels aux prochaines élections fédérales. Au cours des deux réunions politiques qui ont marqué les conventions de Saint-Jérôme et de Champlain, M. Jules-Edouard Prevost, directeur de l'"Avenir du Nord", de Saint-Jérôme et M. Arthur Desaulniers, marchand de Sainte-Anne de la Pêrade, ont été choisis comme leur porte-parole dans ces deux comtés représentés par des conservateurs aux dernières élections.

M. Prevost s'exprime hautement comme chaud partisan de sir Wilfrid Laurier et de sa politique; il se présente dans les circonstances comme franchement opposé à la conscription, mais il favorise le régime du volontariat.

Par ailleurs, M. Prevost est un candidat aimé des libéraux, il a combattu depuis vingt ans les luttes du parti et de ce fait il s'est acquis une réputation de "luttreur de carrière".

M. Desaulniers, candidat de Champlain, n'a qu'un souci, battre M. P. E. Blondin, à tout prix, afin de "laver la flétrissure" que le ministre-colonel a jetée sur le comté. Il n'a aucun programme défini, mais les électeurs se sentent heureux de pourchasser, par son intermédiaire, le traitre aux belles promesses qu'ils ont si candidelement élu en 1911. M. Desaulniers semble craindre beaucoup que M. Blondin esquisse la lutte en acceptant un haut poste dans le fonctionnarisme.

M. PREVOST DANS TERREBONNE.

En présence des quatre-vingt-cinq délégués de toutes les paroisses du comté de Saint-Jérôme, M. J.-E. Prevost a déclaré, au début de la convention, que la victoire libérale sera la victoire d'une politique nationale, la victoire des idées canadiennes battues en brèche par un gouvernement imbu d'un impérialisme trop absolu.

"L'avenir n'est pas perdu, continue M. Prevost, si nous voulons travailler par l'union. La convention est déjà faite que ce sera la défaite des impérialistes et que ce sera l'apothéose du parti, l'apothéose de Laurier."

"Notre but doit donc être de donner à Laurier notre aide zélée et unie et de l'entourer d'hommes sérieux, pour que la politique ne soit pas un échec, mais qu'elle aboutisse aux honneurs mais celle inspirée par les intérêts du pays défendus par un homme qui écoutera les appels de sa conscience."

Le scrutin donne alors le nom de M. Jules-Edouard Prevost comme candidat du gouvernement fédéral, pour le comté de Terrebonne.

Le nouveau candidat remercie la convention en ces termes: "C'est le peuple qui juge les hommes. Ce poste je l'accepte. Vous m'appellez: me voici! mais à une condition expresse; que l'union régnera. A la seule pensée qu'à l'heure actuelle, il pourrait y avoir de la diversion, mon cœur de patriote se glace."

"Je fais un immense sacrifice, j'ai donc le droit de demander à tous les libéraux d'être unis. Mon programme, c'est le vôtre, c'est celui de tous les Canadiens. Vous savez mes opinions, elles sont celles de ma vie, de vingt ans d'écrits; elles sont celles de mes pères; je serai un libéral et un Canadien avant tout."

A la réunion publique qui suivit, M. Prevost a exposé son programme électoral. Le candidat aborde la question économique et fait un tableau saisissant du coût de la vie, des scandales ministériels, des marchés de guerre qui ont été entachés, ceux de chevaux, des chaussures, des produits pharmaceutiques, de ceux de Rodgers qu'on a essayé de blanchir par une commission.

"Mais, dit l'orateur, nous entrons dans une phase nouvelle: la conscription, mesure scélérate pour notre constitution, nos traditions, mesure scélérate et néfaste à la liberté, à la justice, à la dignité, mesure scélérate que je combattrai si jamais on me choisit comme représentant de Terrebonne au fédéral."

L'orateur se dit en faveur de l'enrôlement, mais volontaire, mais dans la mesure des forces du pays, mais tant qu'il n'attend pas aux intérêts du Canada et à sa vie économique.

M. Athanase David, député de Terrebonne à la Législature, dit que la politique sornioise de 1911 veut s'inscrire encore en 1917. Puis l'orateur a prononcé les paroles méprisantes du chef libéral à l'égard du chef libéral d'aujourd'hui, sir Wilfrid Laurier, n'est pas en faveur de la conscription et ne sera pas plus tard. Donc il n'est pas digne alors de nier la sincérité d'un homme qui veut nous gagner nos derniers débris de liberté.

"Je me souviendrai, dit-il ensuite, que je suis citoyen britannique, que je suis aussi de descendance française; mais, qu'avant ces deux amours, je suis un descendant de la minorité qui survit ici après la cession, la minorité canadienne et que mon pays je le défendrai avant l'Angleterre et avant la France! Je voudrais donc que nous nous unissions pour défendre la liberté que l'on tue."

M. Maréchal Nantel, un conservateur de vieille souche, se détache de son parti sur la mesure de la conscription et donne son appui à sir Wilfrid "comme l'homme qui répond le mieux aux aspirations nationales."

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Est composé des meilleurs remèdes pour les maladies de la gorge, des bronches et des poumons. Prenez-le au premier symptôme du mal, car un RHUME, si léger qu'il vous paraisse, prépare le terrain aux germes de la CONSUMPTION. Qu'il s'agisse d'une affection récente ou ancienne, vous guérirez avec le SIROP GAUVIN pour le RHUME. Prix 25 cents la bouteille.

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants

Soulage coliques, douleurs de la dentition, irritabilité, pleurs, assure au bébé un sommeil naturel.

Prix: 25 cents la bouteille.

M. DESAULNIERS DANS CHAMPLAIN

La convention libérale tenue à St-Jérôme, présidée par M. le Dr Borden, député du comté à la Législature, accorda 76 voix à M. Arthur Desaulniers et quelques voix à MM. A. E. Goyette, courtier de Grand-Mère, et Elzéar Dallaire, de Grand-Mère. Le nouvel élu, qui rallia les suffrages de ses deux concurrents, se déclara "libéral de l'école de Laurier" et affirma sa décision de "suivre sir Wilfrid Laurier tout au long qu'il conduira le parti dans la voie de l'honneur et qu'il travaillera à l'union des races en ce pays."

A la réunion publique, qui groupa près de trois mille personnes sur la place de l'église, M. Desaulniers dut le "grand renégat politique" qui représente actuellement le comté de Champlain, et se dit assuré de l'appui des conservateurs du comté car "dans la crise que nous traversons les Canadiens français trouveront assez d'amour pour leur race et leur pays pour oublier leurs intérêts de parti."

Au sujet de la conscription, il dit: "Je serai de toutes mes forces contre la mise en vigueur de cette loi, tant que le peuple n'aura pas été consulté." Et il ajouta: "Et si le gouvernement la met en vigueur avant les élections ce sera notre devoir de rester sourds à cet appel. Puisque le gouvernement a imposé le silence à la presse et aux députés, au sujet de cette loi, pourquoi nous ne devons nous soulever, nous aussi, sourds et attendons que Laurier vienne redonner le peuple canadien à la liberté."

MM. Jacques Bureau et Ernest Lapointe firent ensuite un réquisitoire serré contre l'administration conservatrice depuis 1911 et dénoncèrent tous les monstres scandales du gouvernement Borden depuis six ans.

M. Bureau, citant le "Hansard", prouve ensuite "qu'il n'y a pas d'homme plus opposé à la conscription que sir Wilfrid Laurier. On a offert à sir Wilfrid Laurier, s'il voulait appuyer cette mesure, de devenir premier ministre dans un cabinet de coalition. Il a refusé parce qu'il n'a pas voulu trahir sa race et son pays."

PARC DOMINION
Toute la semaine, deux fois par jour.

PROVINCE DE QUÉBEC, district de M.

réal, défendeur. Le 22me jour d'août à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 376 Avenue remont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, Conditions: argent comptant. M. J. A.

PROVINCE DE QUEBEC, district de St. François du comté de Stanstead, au lac de Stanstead Plain, No 625—The J. Goodhue Co. Ltd., of Rock Island, denherse, vs. Elzéar Hébert, de Maisonneuve (merceries de Maisonneuve), défendeur 22me jour d'aout 1917 à dix heures de vant-midi, à la place d'affaires, du dit défendeur, au 570 rue Sainte-Catherine la cité de Maisonneuve, district de Mont. seront vendus par autorité de justice biens et effets du dit défendeur, saisis cette cause, consistant en ameublement

comptant. M. J. A. DECELLES, H.C.S.
Montréal, 13 août 1917.

LES BANQUES NEW-YORKAISES

L'EXCEDENT DE RESERVE S'ÉLÈVE À
CRIT EN NOTABLE DEPRESSION.

New-York, 13 — Le point sailliant de la situation financière est le

du rapport des banques de sam-
réside en un déclin de 895,700,000
l'excédent de réserves, en une s-
mentation de 115,568,000, des p-
une dépression de \$49,200,000
dépos.

Le fléchissement de l'excédent
réserve a amené l'excédent de ré-
à \$72,000,000, le plus bas niveau
depuis le 14 juillet, alors que ce-
ci ne se chiffrait que par \$36,000,000.
Les prêts des banques dites assoc-
s'établissant à \$3,871,000, le plus li-
vres atteint depuis le 14 juil-
plus, que au chiffre de totali-

La diminution de l'excédent réserve a initialement été imputée à l'achat qu'ont fait les banques de certificats du Trésor, les établissements de ce district absorbant pour \$175,000,000 de ces titres, et à l'emprunt canadien de 100 millions.

Valeurs	Over- size	Midli	Valeurs	Over- size
Allsch.or.	293	29	Int.Mari.pr	92
Allicor.	293	29	Int. Nicka.	40
Am.Air.V.	ad	94	Int. Paper.	293
Am.A.Sig.	ad	94	Int. Ra.Tr	945
Am.Cst.	763	763	Lehigh.Va.	293
Am.Carfo.	763	763	Mac.Moto.	293
Am.Loco.	101	101	Mex.Tr.	945
Am.Smetl	1009	101	Nide.Pack	945
Am.S.Vou.	763	763	N.Y.N.H.	945
Amcon.M.	763	763	North.Pac.	103
Atchsen	763	763	Pennsylvania	325
Atchsen	763	763		

Balt.&Ohio	69%	64	94
Beth.Steel	110	116 1/2	89 1/2
Brookl.&C.	91%	91	96 1/2
Can. Pacif.	95%	94 1/2	96 1/2
Cent.Leash	95%	94 1/2	96 1/2
Colo.F.&I.	95%	94 1/2	96 1/2
Corn.Prod.	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Cruz.Stee	91%	91	96 1/2
Kriep.Nor.	91%	91	96 1/2
Kriep.Nor.	91%	91	96 1/2
Eriep.Nor.	91%	91	96 1/2
Erie Ordin.	91%	91	96 1/2
Gr.Nor.Or.	91%	91	96 1/2
Int.Mar.or.	91%	91	96 1/2
Reading	94	94	94
Republi.or.	94	94	94
Rubb.U.S.	94	94	94
Shattuck Ar.	94	94	94
South.Pac.	94	94	94
Sont. Rail.	94	94	94
St. Paul	94	94	94
Third Ave.	94	94	94
Union Pac.	94	94	94
U.S. Ste.or.	94	94	94
U.S. Steel	94	94	94
Westinghou	94	94	94

Cours fournis par la maison		Mr
Dunn and Co., rue Saint-François-X.		
No 86, Montréal.		
	Offre. m	
Adanac	14	
Apex	65	
Beaver		
Buffalo	125	
Cham. Fer.	14	
Cougates	355	
Crown Res.	25	
Davidson		
Dome Ext.	15	
Dome Lake		
Dome Mines	975	1
Gift	63 1/2	
Gold, Ref.	61 1/2	

Great Nor.	07
Hargraves	11
Kinkler	13
Kimbark's Com.	13
Kerr Lake	495
Kirk Lake	40
LaRose	
Lorrain	
Melville	150
McKinley Darragh	53
Moneta	06
Newray	09
Nipissing	775
Ophir	08
Park Lake	10 1/2
Plenurium	70
Pore Crown	37
Pore Imp.	02 1/2
Pore Tisdale	01 1/2

Pres. E. Wome	04
Schumacher	42
Silver Leaf	
Teck Hughes	
Teniskleming	32½
Thomp-Krist	08
Trethewey	16½
Vac Oil and Gas	
West Dome Con	17½
Wetlauffer	06
White Res.	10

A Montréal, cette brochure est
tuellement en vente, en même
qu'aux bureaux du *Devoir*, dan
librairies suivantes : Granger
res, 43-ouest, rue Notre-Dame;
gevin et L'Archevêque, 31-ouest
Notre-Dame; Pineault, 280-est,
Rachel; Saint-Louis, 288-est,
Sainte-Catherine; Gariépy, 112
rue Rachel; Déom Frères, 125
rue Ste-Catherine; Beauchemin
rue Saint-Jacques; J.-A. La
1913, rue Notre-Dame-ouest.

Aux États-Unis, s'adresser.

les commandes de gros ou de détail à la Librairie Saint-Michel, 91 rue Souffier, Boston, Mass.

25 sous l'exemplaire, plus 3 sous pour le port; \$2.50 la douzaine, les frais d'expédition.

ARTHUR BRUNEAU,
Membre, Ecrivain de Montpelier
BRUNEAU & DUPUENT
COUTURIERS
97 et 99 S. FRANCOIS-XAVIER

Succursales : QUENEC et SORE
 Fil direct avec
 POST & FLAGG, New-York.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LES RAIDERS
À L'OEUVRE

DES AVIATEURS ALLEMANDS
LANCENT DES BOMBES, HIER,
A SOUTHERD, COMTE D'ESSEX,
40 MILLES A L'EST DE LON-
DRES. — NEUF FEMMES ET SIX
ENFANTS PARMI LES VICTIMES

Londres, 13. — Vingt-trois personnes, y compris neuf femmes et six enfants furent tuées, et une cinquantaine furent blessées à Southend, comté d'Essex, à 40 milles environ à l'est de Londres à la suite d'un raid opéré par des Allemands dans la journée d'hier. C'est ce qu'annonce une déclaration officielle publiée la nuit dernière. Comme d'habitude les Allemands laissent tomber des bombes, et pas moins de quarante vinrent choir dans la ville même de Southend où elle causèrent un dommage considérable. Deux hommes furent blessés à Rochford ; à Margate, ville du comté de Kent, à 80 milles au sud-est de Londres, quatre bombes furent jetées par l'ennemi, mais elles ne firent que peu de dommage. Voici le texte du dernier rapport :

« Des envahisseurs ennemis ont fait un tort considérable à Southend où ils ont laissé tomber quarante bombes. D'après ce que l'on en sait à l'heure actuelle huit hommes ont été tués, ainsi que neuf femmes et six enfants ; cinquante personnes environ ont été blessées.

« A Rochford deux hommes ont été blessés ; mais on ne dit pas qu'il y ait eu de dommage occasionné aux propriétés. Une seule maison, inhabitée, a été démolie. Personne n'y a été tué.

Des aviateurs anglais ont pourchassés les envahisseurs jusqu'à la mer. Ceux-ci ne comptaient pas moins de 20 aéroplanes.

Des télégrammes privés reçus de Southend peu de temps avant minuit disent que la plupart des morts sont des enfants et des femmes. Deux aéroplanes auraient demeuré au-dessus de la ville pendant une dizaine de minutes durant lesquelles ils auraient lancé des torpilles aériennes en même temps que laissés tomber des bombes. Dans une seule rue, dix-sept maisons ont été endommagées sans que personne y fût tué.

D'après les rapports reçus de diverses localités de la côte orientale relativement au raid d'hier, il est dit que les machines anglaises étaient dans les airs attendant l'arrivée de l'ennemi en divers endroits. En une certaine place, nos machines évoluaient dans l'air tandis qu'elles attendaient. L'ennemi n'a pas été capable de pénétrer à l'intérieur des terres.

VIVE ET EFFICACE RESISTANCE
DES AVIONS ANGLAIS

Londres, 13. — Sans l'efficacité de la défense des côtes anglaises, l'incursion des aviateurs allemands de dimanche dernier aurait eu un effet beaucoup plus désastreux. Des l'arrivée des machines ennemies, les aéroplanes anglais se sont élevés de toutes parts, se lançant à toute vitesse à leur rencontre.

Les avions ennemis ont dû faire face à une résistance organisée avant d'atteindre les villes de la côte anglaise et de lancer leurs bombes ; partout, excepté à South End, ils ont livré des engagements avec les aviateurs anglais. L'escadrille allemande évolua en partie vers l'estuaire de la Tamise, où elle rencontra la flottille anglaise, puis se lança vers South End, où une bombe éclata au milieu d'une foule de voyageurs qui attendaient sur le quai l'arrivée du train de Londres ; sept personnes furent tuées sur le coup et plusieurs autres furent blessées.

Partout ailleurs, les personnes qui restèrent dans la rue au passage des avions subirent des chocs nouveaux à l'explosion des bombes qui éclatèrent près d'eux. A Deal, à Ramsgate, la foule se porta sur les grèves pour être témoin du combat des envahisseurs contre les aviateurs anglais.

LES LUNES DE
MIEL ALLEMANDES

Berlin, via Londres, 13. — La commission municipale des villes de Strasbourg annonce que les couples nouvellement mariés auront droit au double de la quantité des aliments indiquée sur leurs cartes alimentaires. Ce privilège leur est accordé pour une période de six semaines.

SÉRIEUSE SITUATION À JASSY

Londres, 13. — Suivant une dépêche d'Odessa au "Times", en date de samedi, le corps diplomatique à Jassy, Roumanie, était attendu hier à Odessa, la situation étant regar-

UNE ENTREVUE DU
ROI FERDINAND

LES PETITS ETATS DOIVENT
ETRE SUR LEUR GARDE.

Berlin, par voie d'Amsterdam, 13. — Au cours d'une interview avec M. W. A. Stuttergatter, le roi Ferdinand de Bulgarie — qui vient de rendre visite au roi du Wurtemberg — a déclaré qu'il croit que les desirs d'expansion continueront à s'affirmer dans un Russie libre et que les plus petits Etats doivent par conséquent être sur leurs gardes.

Le roi de Bulgarie fait remarquer d'autre part que l'avenir économique de son pays dépend d'une union étroite avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, parce qu'ils sont des marchés avantageux pour l'écoulement des produits agricoles de la Bulgarie. Les industries de l'olive et du citron, tout spécialement, qui sont demandant qu'à se développer d'une façon considérable, feraient de la Bulgarie une active concurrente de l'Italie, dans ce cas, sous le rapport des exportations de fruits provenant des régions tropicales et semi-tropicales. Le roi dit qu'il croit fermement que l'Asie Mineure, au point de vue économique, serait un champ d'exploitation avantageux : cette exploitation, remarque-t-il, attend tout simplement d'être dotée de facilités de transport efficaces.

LE MONOPOLE DES
MATIÈRES PREMIÈRES

Berlin, via Londres, 13. — Le chancelier Michaelis a dit à un journaliste, à Mannheim, samedi, que la question du monopole des matières premières par le gouvernement pour la période de reconstruction d'après-guerre n'était pas encore mûre pour la discussion. Le chancelier ajouta qu'il était un besoin implicite de reconnaître de renforcer les ressources économiques de la nation, surtout devant la menace de blocus commercial de l'ennemi.

Le Dr Michaelis fit remarquer que l'augmentation du budget national justifiait le gouvernement de chercher des revenus à même le contrôle et l'approvisionnement des matières premières et que les industries qui ont dû compter sur les substituts auront la première attention.

ON VEUT AJOURNER
LES ÉLECTIONS

Pétrograd, 13. — Le conseil général des cosaques a adressé un mémoire au premier ministre Kerensky, le conjurant de différer jusqu'à janvier les élections pour l'assemblée constituante. Les cosaques allèguent à l'appui de leur demande qu'une "population affaiblie par une longue désorganisation du pouvoir" ne pourrait pas donner des signes d'indépendance, et qu'un tiers de la population cosaque est au front et ne peut prendre part aux élections.

LIEUTENANT DE
VILLA FUSILLÉ

Juarez, Mexique, 13. — José Ynez Salazar, chef révolutionnaire et ancien chef d'état-major de Villa a été fusillé, jeudi, à la ferme Nogales, à peu de distance d'Ascension. Au moment de son exécution, il avait une petite bande de territoriaux qui s'est organisée pour défendre la région de Casa Grandes-Ascension.

LE JAPON VEUT
MODIFIER L'EMBARGO

Tokio, 13. — Les principaux membres du parti Kokuminto, composé de libéraux nationaux, et un certain nombre de constructeurs de navires ont tenu des assemblées et adopté des résolutions priant avec instances le gouvernement d'entamer avec les Etats-Unis des négociations pour modifier l'embargo sur l'exportation de l'acier, embargo qui menace sérieusement les industries japonaises.

PAS D'INDICES D'UNE
PAIX PROCHAINE

C'EST L'OPINION DU JUGE AMÉRICAIN GARRY.

Tacoma, Washington, 13. — Le juge E. H. Garry, président de l'United States Steel Corporation, ne voit pas d'indices d'une paix prochaine.

Parlant sur la situation, le juge Garry disait aujourd'hui :

« Je ne vois pas qu'il y ait des indices d'une paix prochaine, d'après les renseignements qui me sont donnés. »

« Il y a deux ans, il eût été possible de conclure un arrangement sous de bonnes conditions, arrangement garantissant l'intégrité de toutes les nations, avec pratiquement les mêmes délimitations géographiques qu'avant la guerre, et ce qui plus est, d'en arriver à une entente pour la prévention de nouvelles guerres. J'ai des informations qui me permettent de penser ainsi. »

« Quoi qu'il en soit, le succès des Alliés n'est qu'une question de temps. »

AUTRES AMATEURS
DE VICTROLA

Deux jeunes gens, Marcel Damade, 73a rue Palm, et Rosario Théoret, 97 rue Dagenais, ont été arrêtés hier sous l'inculpation d'avoir volé, le 25 juillet dernier, un graphophone et plusieurs records valant 235. Le vol aurait été commis à Caughnawaga, et les effets volés auraient été transportés en ville.

En faisant leurs recherches, les détectives de l'agence McLaughlin ont retrouvé une grande quantité de marchandises dans une maison vacante.

Les deux inculpés ont enregistré un plaidoyer de non culpabilité.

UN FAUX SOLDAT

Un individu du nom de James Moony a été arrêté par la police militaire. Cet individu posait au soldat depuis quelques semaines.

Arrivé en ville depuis le milieu de juillet, Moony portait l'uniforme d'officier américain. Il fut reçu aux casernes de la rue Guy. Il y a quelques jours, il changeait son costume américain pour celui de sergent de l'armée canadienne et disait à tout venant qu'il était revenu du front depuis peu. On ne l'a pas cru, et le faux soldat a été aperçu lorsqu'on l'a arrêté. Devant le magistrat, le prévenu a cru bon d'avouer humblement sa faute.

NOTRE ABONNEMENT À \$1

Ceux qui n'ont pas encore profité de notre abonnement spécial de propagande, — trois mois pour \$1, par l'édition quotidienne du journal par la poste, — feraient bien de se hâter de s'inscrire sur nos listes.

Le Devoir va annoncer ces jours-ci toute une série d'améliorations de son service, — quoique ce soit déjà un des journaux les mieux informés du Canada, dans tous les domaines importants, il entend ne pas s'en tenir là, — et ses abonnés devraient presser leurs amis de profiter de l'offre exceptionnelle qu'il fait de ce temps-ci au public, surtout à la veille d'une dissolution des Chambres et d'une élection générale.

La façon dont le Devoir prévoit longtemps à l'avance ce qui se passera dans la vie nationale canadienne, — et il faut se rappeler que dès août 1914 il annonça l'éventualité de la conscription, proposée en mai 1917 par Sir Robert Borden, — indique que c'est le journal canadien le plus en éveil et le plus pour connaître et savoir ce qui se passe dans la politique et ailleurs, au Canada, il faut lire le Devoir.

Noter aussi que, quand vous rencontrez en voyage ou ailleurs dans la province un homme particulièrement bien informé sur les problèmes canadiens ou impériaux, c'est neuf fois sur dix un lecteur assidu du Devoir.

Et tirez-en la conclusion.

M. HENDERSON
S'EXPLIQUERA

ON S'ATTEND À CE QUE LE LEADER OUVRIER FASSE UNE DÉCLARATION AUJOURD'HUI MÊME AU PARLEMENT. — M. LLOYD GEORGE LUI REPONDRAIT SUR-LE-CHAMP.

Dundee, 13. — On s'attend à ce que M. Arthur Henderson, leader du parti "laborite" et ministre sans portefeuille dans le conseil de guerre anglais, qui a donné sa démission samedi dernier — fasse une déclaration cet après-midi au parlement et que le premier ministre, M. Lloyd George, lui réponde sur-le-champ. On dit que M. Henderson demandera de produire toute la correspondance échangée entre les gouvernements anglais et russe, au sujet de la conférence de Stockholm, dans le but de démontrer que le premier ministre a donné une fausse interprétation au télégramme russe qu'il a cité dans une lettre adressée à M. Henderson.

Si la Chambre des communes se rend à cette demande, il est tout probable qu'il y aura une session secrète au parlement, à laquelle on communiquera certains documents dont il est question dans les journaux du matin : on y fait surtout allusion à un télégramme que, déclarait-on, M. Kerensky, le premier ministre russe, a envoyé à M. Albert Thomas, ministre des munitions dans le cabinet français, et dans lequel il déclare que le gouvernement russe, non seulement n'est aucunement intéressé dans la tenue de la conférence de Stockholm, mais qu'il espère lui-même qu'elle n'aura pas lieu.

Les délégués russes Erlich et Roussanoff, qui sont actuellement à Londres, sans faire allusion d'une façon spécifique à ce prétendu télégramme, ont déclaré au "Daily News" que rien n'indique que M. Kerensky et le gouvernement russe soient opposés à cette conférence et qu'ils ont reçu du Soviet (conseil des ouvriers et des soldats), il n'y a pas une semaine, une requête dans laquelle on demande de hâter les arrangements qui ont trait à la conférence. Ils font remarquer que le communiqué envoyé de Pétersbourg au gouvernement anglais ne change rien sa position et affirment que le gouvernement russe ne peut pas appuyer officiellement la conférence, mais qu'il ne s'y oppose certainement pas.

D'une façon générale, les courriéristes parlementaires semblent être d'avis que les choses ne s'arrangeront pas sans difficulté. Le "Daily News", qui appuie M. Henderson et déclare que le gouvernement a la veille de traverser une crise sérieuse, suggère de dissoudre le parlement afin de s'assurer, par le moyen d'une élection générale, quel est le sentiment du peuple dans les circonstances. Si la conférence des "laborites", qui doit avoir lieu le 21 courant, emboîte le pas à M. Henderson et appuie le vote de la conférence "laborite" de vendredi prochain, en faveur d'une participation à la conférence de Stockholm, tous les ministres "laborites" (au nombre de sept), dit le journal, doivent donner leur démission au gouvernement. Dans ce cas, d'après les amis du premier ministre, Lloyd George conseillera immédiatement au roi de dissoudre le parlement. D'un autre côté, ajoute le "Daily News", si la conférence du 21 refuse d'appuyer M. Henderson, la crise prendra fin.

LE SERVICE EST
PRESQUE NORMAL

Madrid, 12. — Les nouvelles venues aujourd'hui des provinces indiquent que les trains de chemins de fer opèrent dans des conditions presque normales, à la suite de la grève des cheminots déclarée vendredi soir.

Le premier ministre Dato dit que le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour éviter la grève générale que les ouvriers, au vu de la situation, ont exprimé le désir de venir de Santander à Madrid pour présider une réunion du cabinet.

RÉCOLTE ACHETÉE

Alexandrie, Egypte, 13. — Le gouvernement a acheté la récolte de graine de coton de 1917-1918.

COMMENT ON
LES TRAITE

UN "CONSCIENTIOUS OBJECTOR" EST ENFERME 11 JOURS ET 11 NUITS DANS UN Puits, A 12 PIEDS SOUS TERRE. — DÉCLARATION DU SOUS-SECRÉTAIRE ANGLAIS DE LA GUERRE.

Londres, 12. — La "Westminster Gazette" publiait récemment ce qui suit :

« La Chambre des Communes, hier, M. E. Harvey et M. J. H. Whitehouse ont demandé le sous-secrétaire de la guerre s'il pouvait révéler maintenant le résultat de son enquête sur le cas de James Brightmore, du régiment de Manchester, lequel a été enfermé dans un puits, à 12 pieds sous terre, pendant onze jours et onze nuits, au camp de Cleethorpes, et quatre jours durant fut forcé de se tenir dans la boue et l'eau jusqu'à la cheville du pied ; et si, dans le cas où cette forme de punition est considérée excessive et injuste, l'homme qui l'a subie sera dédommagé de quelque façon. »

M. Macpherson : « Je regrette de dire que les allégations qui sont faites sont substantiellement vraies. La chose a pris naissance, premièrement, du fait qu'on ne permit pas au soldat Brightmore de choisir un procès devant la Cour martiale, mais que son cas fut réglé sommairement par son officier commandant ; et, deuxièmement, parce qu'ayant été condamné à la détention, il n'a pas été dirigé sur des casernes de détention, comme le voulaient les procédures régulières. Mes honorables amis seront contents d'apprendre que la chose a été portée à la connaissance du directeur des services personnels (Personal Services), le 28 juin, et que, le même jour, cet officier a dépêché un officier du personnel au camp de Cleethorpes pour s'enquérir sur les lieux, ainsi que pour interviewer le soldat Brightmore et tous les autres "conscientious objectors" qui pourraient se trouver dans ce régiment, et entendre leurs plaintes. Cela est pour résultat de faire cesser immédiatement les irrégularités. J'ajouterais que le Conseil de l'Armée s'est rendu compte de la manière d'agir des autorités responsables de ces irrégularités, et qu'il considère les mesures appropriées à prendre en l'occurrence. (Acclamations). »

M. Whitehouse demanda si l'hon. monsieur prendrait en considération la question de faire des excuses à cet homme pour ce qu'il a souffert et s'il ne serait pas humain de le libérer immédiatement. M. C. Roberts : Peut-on comprendre que la réponse signifie que les officiers responsables seront sévèrement punis ? Sans presser l'hon. monsieur, sera-t-il prêt à faire une nouvelle déclaration à ce sujet ?

M. Macpherson : Je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement s'attendre à ce que j'ajoute quelque chose à la dernière partie de ma réponse dans laquelle je dis que le Conseil de l'Armée s'est rendu compte de la façon d'agir des autorités responsables.

M. T. Lough : Qui sont ces autorités ? M. Macpherson : Les autorités d'abord responsables seraient le brigadier-général et l'officier commandant ce bataillon particulier. M. E. Harvey : L'hon. monsieur n'a pas répondu à la dernière partie de ma question, savoir si l'homme qui a subi cette punition illégale serait dédommagé de quelque façon.

"Il n'y eut pas de réplique."

LIGOTÉ PUIS PILLÉ

Québec, 13. — En entrant dans son garage, rue St-Patrice, dans la nuit de samedi à dimanche, M. J. Emile Morin, automobiliste, a été saisi, ligoté et volé d'une somme de \$75 par trois individus qui l'ont laissé ligoté sur le plancher où il a été trouvé, hier matin. M. Morin n'a pu voir les voleurs qui devaient s'être introduits dans le garage avant son arrivée. L'affaire s'est déroulée vers 2 heures dimanche matin. La police est à la recherche des auteurs du vol.

Vous ne lisez pas le NATIONALISTE ? Vous ignorez donc toutes les nouvelles du samedi après-midi et du samedi soir.

UN CHANGEMENT
DE MENTALITÉ

LES AUTORITÉS MILITAIRES ANGLAISES SONT CONVAINCUES QUE LE JOUR DU SURHOMME EST ARRIVÉ. — LE DÉVELOPPEMENT DU SOLDAT.

Quelque part en Angleterre, 1. — (Par courrier). — Les autorités militaires anglaises sont convaincues que le jour du surhomme est arrivé et qu'on ne saurait trop estimer le rôle qu'il est appelé à jouer pour ce qui est de terminer la guerre et de régénérer le monde. Un représentant de la Presse Associée qui a reçu la permission de visiter une grande école d'entraînement s'est rendu compte du changement qui s'est produit dans les idées des Anglais, depuis trois ans. Les Anglais ne consacrent pas seulement leur énergie à préparer leurs forces de combat, ils s'appliquent aussi à développer le jeune soldat pour le rendre apte à faire face à toutes les éventualités. Tandis que les vicissitudes de la guerre élèvent on abat les hommes d'Etat, les forces silencieuses d'une nation fière de ses traditions et comprenant ce qui lui manque, marchent constamment, chaîne presque interminable des camps d'entraînement au front, et vice-versa. Sur des collines longues de plusieurs milles s'étend l'école où des milliers de jeunes Anglais apprennent à se maîtriser, "pour être mieux préparés à maîtriser l'ennemi et à vivre comme ils le voudraient", comme l'a dit un instructeur.

"Servez-vous de votre oeil et de votre intelligence", est le nouveau mot d'ordre que les officiers cherchent à ancrer dans l'esprit de la jeunesse. Le général qui dirige l'école a déclaré : "Nous formons nos hommes pour les faire croire en eux-mêmes. Chaque homme doit non seulement se penser supérieur à l'adversaire au point de vue du physique et de l'intelligence, mais doit de plus être en mesure de le démontrer. Voilà la leçon que la guerre mondiale nous a apprise."

Les Anglais ont établi un système élaboré de tranchées où les jeunes recrues apprennent toutes les méthodes imaginables de guerre moderne. Voici le message, en raccourci, que les Anglais transmettent aux Américains : Formez vous jeunes gens pour qu'ils soient forts de

Pourquoi les
cigares Pelican

sont-ils les meilleurs ?
PARCE QU'ILS
sont faits des meil-
leurs TABACS DE
LA HAVANE,
choisis par des
EXPERTS,
et qu'ils sont fabri-
qués par des

OUVRIERS COM-
PÉTENTS.

ACHETEZ CE
CIGARE ET
CONSERVEZ
LES
BANDES

\$300
en primes

Legault - Thomson
& Cie Limitée

DECOUPEZ CECI
Cette découpe
et 25 BANDES
conservées des
CIGARES PELICAN
vous donnent droit à
UN COUPON-PRIME POUR LE
TIAGE

corps et d'esprit ; apprenez-leur à penser par eux-mêmes, faites-les des surhommes, au sens moderne du mot, et le monde deviendra sûr pour la démocratie.

LA CONSCRIPTION

Par Henri Bourassa

L'exemplaire \$0.10 franco.
1 douzaine \$1.00 franco.
50 exemplaires \$2.50 plus frais.

Toutes les commandes pour 50 exemplaires et plus (sauf celles des librairies), devront être adressées à M. Wilfrid Deschênes, au secrétariat de la Ligue patriotique des intérêts canadiens, No 92-est, rue Notre-Dam, (ch. 12) à Montréal, et PAYÉES COMPTANT.

Chaque commande de 50 exemplaires adressée à M. Deschênes donnera droit à 5 exemplaires GRATUITS du discours de M. Bourassa, sur le "Devoir", SON ORIGINE, SON PASSE, SON AVENIR, et à un exemplaire de la brochure du 5e Anniversaire du "Devoir".

Toutes les commandes pour quantités moindres (et celles des librairies), devront être adressées au "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

L'Intervention américaine

L'exemplaire \$0.25, plus 3 sous de poste
La douzaine \$2.50, plus 25 sous de poste
En vente aux bureaux du "Devoir"

La Conscription et l'Intervention américaine

sont également en vente, dans les librairies suivantes : — Granger Frères, 43-ouest, rue Notre-Dame ; Langevin & L'Archevêque, 31-ouest, rue Notre-Dame ; J.-A. Lacroix, 1913-ouest, rue Notre-Dame ; Saint-Louis, 288-est, rue Sainte-Catherine ; Déon Frères, 251-est, rue Sainte-Catherine ; Pineault, 280-est, rue Rachel ; Gariépy, 1123-est, rue Rachel ; Beauchemin, 79, rue Saint-Jacques ; Graton, 1850 boulevard Saint-Laurent.

Aux Etats-Unis, s'adresser, pour les commandes de gros ou de détail, à la Librairie Saint-Michel, 91 rue Summer, Boston, Mass.

OFFRES SPECIALES

EN VENTE AU "DEVOIR" SEULEMENT

L'Intervention américaine \$1.00 franco.
Hier, Aujourd'hui, Demain
La Conscription
Le "Devoir" et la guerre \$1.00 franco.
Hier, Aujourd'hui, Demain

FEUILLETON DU DEVOIR

Le

Barbier Gracchus

Episode de la terreur lyonnaise

PAR JEAN DRAULT.

37

(Suite.)

Chalier avait donné deux géoliers principaux à cette maison de larmes. Ces deux géoliers étaient les deux bourreaux, le bourreau en chef et son aide.

Le premier était un petit vieillard à perruque, fluet, distingué, ayant conservé de l'ancien régime sous lequel il opérait déjà, non seulement ses manières, son costume, mais même son nom. Car il était le seul, dans Lyon, qui pût conserver

la particule impunément ; il continuait à se faire appeler : Monsieur de Lyon, selon un vieil usage qui faisait désigner les bourreaux en premier par le nom de la ville où ils exécutaient les arrêts criminels des parlements.

Tout autre était son aide, le citoyen Ripet, un ours mal léché, à la physionomie haineuse, vieillie avant l'âge, couverte d'une barbe longue, épaisse et dure, coiffé d'un bonnet à poils noirs, vêtu d'une carmagnole, doué d'une haute taille,

d'une voix forte et cavernueuse, de mains énormes et poilues, et fumant toute la journée le brûle-gueule classique du sans-culotte.

Le lendemain des débuts tumultueux de Mlle Sylvie, M. de Lyon et son aide, après avoir écouté les rapports de leurs sous-ordres, et en attendant le moment où ils auraient à faire fonctionner toute la journée leur sinistre mécanique, s'entretenaient tous deux dans le greffe de la prison. Ils causaient politique.

— Monsieur Ripet, disait le premier bourreau en pinçant délicatement une prise de tabac dans une jolie tabatière à miniature, et avec des gestes distingués, Monsieur Ripet, le métier de bourreau est fini !

— Il commence, citoyen, veux-tu dire !

— Je m'entends !... Celui d'égorger, de tuer, de boucher, commence !... Celui de bourreau est fini !... Nous sommes les serviteurs d'une bande qui, au lieu de tuer des gentilshommes au coin d'un bois, les assassine sur une place !... Sous l'ancien régime, Monsieur Ripet, j'étais le collaborateur de Messieurs du parlement, j'exécutais des arrêts et j'ai décapité des duellistes sur un échafaud tendu de velours rouge à franges d'or... J'a-

vais mon rang, mes bénéfices !... — Vieux serin !... fit Ripet. Tu es le serviteur du peuple ! Tu n'es plus un esclave. Et tu te plains !

— Oui, Monsieur Ripet ! je me plains ! Non seulement il me répugne de couper des cous selon des formes qui manquent de solennité, pour le compte de gens qui manquent de prestige et qui se piquent de vulgarité, mais chaque fois que j'en trancherai un, de ces cous, il me semblera que c'est le régime auquel je dois mes titres et mes honneurs que je décapite !

— Tu ne te tromperas pas !... répliqua Ripet avec joie.

— Tristes temps que ceux qui vous obligent à l'ingratitude !... fit le petit vieillard.

— Tu as une âme d'esclave ! Tu me dégoûtes ! lui dit Ripet. C'est depuis que tu es au service du peuple que ton métier est beau !... Sous Capet, tu n'étais que le sicaire d'un tyran !

— Monsieur Ripet, vous avez des mots — les mots du jour, je le sais — qui n'empêcheront jamais un roi d'être un roi, les grands d'être les grands, la canaille d'être de la canaille !... Je ne suis pas pour la canaille !

— Pourquoi restes-tu à son service ?

— Parce que j'attends un revirement !... Le monde ne peut pas toujours marcher sur la tête !... Et puis, si je me démettais maintenant de mes fonctions, on m'accuserait de contre-révolution et on me guillotinerait moi-même.

— C'est possible ! Alors tu aimes encore mieux guillotiner que d'être guillotiné ?

— Sans doute !... Bien que je n'aime guère faire marcher cette mécanique... Elle aussi manque de prestige !... J'aimais mieux la hache !

M. de Lyon, on le voit, possédait l'esthétique de l'échafaud et l'avouait naïvement, comme s'il n'avait rien à craindre des révolutionnaires de la municipalité, pourtant si sévères pour le délit de paroles. C'était encore un privilège qu'il avait, car non seulement il arborait son titre, mais il ne sortait qu'en perruque poudrée, il déclarait contre la Révolution, et personne ne lui disait rien. Au contraire, on l'eût plutôt encouragé. On ne le prenait pas au sérieux, on le tournait en dérision, on faisait de lui une caricature vivante de l'ancien régime qu'on montrait au doigt, et les plus ardents sans-culottes l'appelaient Monsieur de Lyon avec des réverences ironi-

ques.

— Alors, reprit Ripet, tu t'es mis autrefois bourreau par amour de la gloire ?

— J'ai succédé à mon père qui était Monsieur de Poitiers avant d'être Monsieur de Lyon, et qui m'avait inculqué l'honneur de notre profession !... Mais toi qui me parles, pourquoi as-tu sollicité de Chalier de devenir mon aide ?

La physionomie de Ripet prit une expression affreuse.

— Ça, dit-il, c'est autre chose ! Si c'est par gloire que tu es bourreau, moi, c'est par haine des aristocrates.

— Les aristocrates ne t'ont rien fait !... fit Monsieur de Lyon en haussant les épaules.

— Ils ne m'ont rien fait ! clama Ripet en joignant les mains, comme s'il prenait le ciel à témoin. Ah ! si je racontais !

— Raconte.

— Ce serait trop long !

— Soit !... dans tous les cas, tous les aristocrates ne t'ont pas fait quelque chose ! En outre, sur le nombre des condamnés que nous allons avoir à exécuter, les neuf dixièmes sont des gens du peuple. — Tant pis pour eux !... C'est qu'ils n'ont pas accepté la Révolution... Pour ce qui est de la haine

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 45 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrin, gérant général.

</

LE MAIRE OU LES CITOYENS?

GUERRE DE... PAROLES ENTRE ECHEVINS AU SUJET DE L'ENTRETEN DU TUEU-TEUF DE SON HONNEUR — UN "DEAD-LOCK" — LA BAIGNOIRE DE L'ILE SAINT-HELENE.

Le maire sera-t-il obligé de faire du footing? C'est à tout l'air : les échevins semblent bien décidés à ne pas lui voter un sou cette année pour l'entretien de son tueur-teuf.

Sur le dernier budget, commissaires et échevins avaient inscrit une somme de \$1,400 pour réparer la machine de notre premier magistrat, quand le besoin s'en fit sentir. Or, ce besoin s'est fait sentir si souvent depuis ce commencement de l'année que le crédit voté dans les derniers jours de 1916 est épuisé. C'est pour cette raison qu'à sa dernière séance, le bureau des commissaires a préparé un rapport dans lequel il demande au conseil de voter un nouveau crédit de \$500.

Comme il était soumis aux échevins, au cours de leur caucus de la matinée, il s'éleva soudain tout autour de la table des délibérations une immense clameur : Comment, disait cette clameur, le maire peut-il avoir l'audace de venir demander un nouveau crédit de \$500 quand nos rues ressemblent à de vrais saes et que nous n'avons pas d'argent pour en boucher les trous?

Mais tous les échevins ne pensaient pas de même, notamment celui de Notre-Dame de Grâce; aussi son opinion fut-elle saluée par cette apostrophe de son collègue de Saint-Louis :

"Mais, M. Macdonald, est-ce pour prendre l'intérêt du maire ou des citoyens que vous avez été envoyé à l'hôtel de ville?"

Ce fut le signal d'une vraie escarmouche entre pro-maire et pro-citoyens; elle allait s'éterniser quand on constata que le rapport était tout simplement irrégulier : il ne portait en effet que deux signatures de commissaires, celles de MM. Ross et Villeneuve, et encore ce dernier n'avait-il signé que sous réserve.

Tête de nos édiles et amusement des reporters.

"NI MOI NON PLUS"

Au cours du débat, le leader du conseil ayant juré qu'il ne voterait pas le prochain budget et pour cause, nos échevins de reprendre comme d'un écho :

"Ni moi non plus! Ni moi non plus! Ni moi non plus!"

Il est tout probable que le conseil, cet après-midi, adoptera une résolution demandant un référendum, "non pas comme le voudraient les finances de la ville, mais comme le veut la charte", comme le suggère le contentieux.

On trouve chez nos édiles qu'il est trop tard pour voter un crédit de \$200 pour la baignoire de l'île Sainte-Hélène.

IMPOPULARITÉ DE M. LESPÉRANCE

GESTE SIGNIFICATIF DE M. DUS-SAULT, DE QUÉBEC.

Québec, 13. — L'échevin Eugène Dussault, président de la Ligue québécoise des droits canadiens, qui a pris une si large part au mouvement anticonscriptionniste dans le district de Québec, vient d'adresser à M. Geo. Morisset, secrétaire de la Commission de l'exposition provinciale de Québec, une lettre refusant son patronage à l'exposition tant et aussi longtemps que M. D. O. Lespérance en sera le président.

"Je regrette, dit l'échevin Dussault, de ne pouvoir présentement accéder à votre demande.

"Je dois vous dire, en outre, que je ne prendrai part à aucune manifestation de l'exposition; bien plus, lors de sa tenue, à la fin du présent mois, je l'irai même pas sur les terrains, et ce aussi longtemps que votre commission aura comme président un D. O. Lespérance."

FEU Mlle BERTHE GIRARD

Nous apprenons la mort, survenue ce matin, à l'âge de 23 ans, de mademoiselle Berthe Girard, fille de monsieur Elphège Girard, de la rue, rue Hutchison et autrefois de St-Paul L'île aux Noix.

La défunte était la fille de mademoiselle Blanche Girard et de monsieur Emile Girard, courtier d'assurances au bureau de M. Edmond Hurlbut, et trésorier-général de l'A.C.C.C.

Nos sympathies à la famille.

PRUDENCE JUSTIFIÉE

Pour la deuxième fois samedi, nous mettons nos lecteurs en garde contre les dépêches qui annoncent la retraite de S. E. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Pape.

Une dépêche de Rome annonce ce matin que le Vatican oppose à cette nouvelle un démenti absolu.

PAS D'ELECTION AVANT DÉCEMBRE ?

DÉMENTI À L'AM-BASSADEUR GERARD

UN JOURNAL ALLEMAND MI-OFFICIEL, NIE L'EXISTENCE DU TELEGRAMME DU KAISER A M. WILSON, RENDU PUBLIC PAR L'EX-AMBASSADEUR.

Berlin, 13, par voie d'Amsterdam. — Le journal mi-officiel "Norddeutsche Allgemeine Zeitung" nie l'existence du télégramme que M. Gerard, ambassadeur américain à Berlin, prétend avoir été envoyé par le kaiser, au président Wilson, au mois d'août 1914. Dans ce télégramme, on fait dire au kaiser que "l'Allemagne a dû violer la neutralité de la Belgique pour des raisons stratégiques".

D'après le prétendu message, l'empereur Guillaume a dit que par l'entremise du prince, son frère, il a reçu du roi Georges, avis que la Grande-Bretagne resterait neutre si la guerre éclatait sur le continent et mettait aux prises l'Allemagne et la France, l'Autriche et la Russie. Le "Norddeutsche Allgemeine Zeitung" dit :

"Nous sommes en mesure de déclarer que jamais l'empereur n'a envoyé tel télégramme. Il est vrai que M. Gerard a obtenu une audience, le 10 août 1914, pour permettre à l'empereur l'offre de médiation du président Wilson."

L'offre a été faite à une époque où les armées avaient franchi la frontière, des deux côtés, et où il semblait hors de question d'arrêter le cours des événements. L'empereur, conséquemment, n'a pu que transmettre ses remerciements au président Wilson, en observant que les offres de médiation des neutres étaient alors prématurées, mais que le président pourrait plus tard soumettre son amical proposition.

L'empereur a alors conservé pendant quelque temps avec M. Gerard et lui a expliqué les événements qui ont conduit à la guerre, faisant particulièrement ressortir l'attitude ambiguë et déloyale de la Grande-Bretagne qui a détruit tout espoir d'accord amical. Dans ses mémoires, M. Gerard semble avoir reproduit cette conversation. Si la presse des pays ennemis voit en cela des révélations elle prouve son ignorance du livre blanc allemand qui en substance relate les mêmes événements.

Il est possible que dans la conversation, le kaiser ait écrit des notes pour l'ambassadeur, pour qu'il les transmette, pour l'empêcher de dire des inexactitudes, mais ce n'était pas une communication du kaiser à M. Wilson.

La "Gazette de Cologne" ne voit pas de raison de douter de l'authenticité du télégramme du kaiser tel que publié par M. Gerard. Elle ne peut pas voir comment ce télégramme peut constituer une nouvelle preuve de la culpabilité de l'Allemagne, vu qu'il établit seulement la politique ambiguë et astucieuse de l'Angleterre, avant la guerre.

LA SESSION VA SE PROLONGER

LA DISSOLUTION DU PARLEMENT SEMBLE ENCORE LOINTAINE. — LA COALITION EST DE MOINS EN MOINS PROBABLE, ET LE REMANIEMENT EST AJOURNÉ. — BISBILLE.

Ottawa, 13. — On s'attend à avancer notablement le travail de la session cette semaine, maintenant que l'on a fini d'attendre le résultat du congrès de Winnipeg, qui a retardé les opérations la semaine dernière. Il est maintenant acquis que cette réunion n'a avancé en rien la réalisation du cabinet unioniste, loin de là, et les ministères savent à quoi s'en tenir là-dessus, ce qui n'était pas le cas au commencement de la semaine dernière.

On dit maintenant que sir Robert Borden attendra à la fin de la session pour reformer son cabinet. Cela ne peut guère se produire avant les premiers jours de septembre, et l'on commence même à dire que la session durera plus longtemps que cela, à cause des débats assez longs que préparait la loi de franchise électorale, celle de l'achat du Nord-Canadien et la troisième lecture de l'impôt sur le revenu.

Il y a aussi la conscription, qui va revenir devant les Communes avec deux amendements qui seront discutés, mais il paraît que le gouvernement les acceptera et qu'ils seront votés par la majorité. La loi sera ensuite mise en vigueur, dit-on, mais il faudra un temps assez long pour mettre tout ce mécanisme en mouvement.

Quant à la date des élections, on assure qu'elle va être retardée autant que possible, le gouvernement ne se sentant pas en odeur de sainteté auprès de la majorité de l'électorat par le temps qui court. Quelques-uns disent décembre, et l'on entend même parler du commencement de mars prochain, mais tout cela est bien incertain, et l'on peut toujours s'attendre à une dissolution soudaine après le premier septembre environ.

Relativement au communiqué officiel émis hier soir des bureaux du premier ministre, déclarant que celui-ci n'a pas fait de seconde proposition à M. Laurier et que ces rumeurs font partie d'une campagne destinée à représenter M. Borden sous un jour défavorable, il est curieux de remarquer que ce sont justement les organes du cabinet à Ottawa et jusque dans l'Ouest qui ont été les premiers à annoncer que sir Wilfrid venait de refuser une nouvelle offre généreuse de sir Robert. Il y a évidemment bisbille quelque part.

La Chambre doit continuer cet après-midi à discuter l'achat du Nord-Canadien.

LA SESSION VA SE PROLONGER

LA DISSOLUTION DU PARLEMENT SEMBLE ENCORE LOINTAINE. — LA COALITION EST DE MOINS EN MOINS PROBABLE, ET LE REMANIEMENT EST AJOURNÉ. — BISBILLE.

Ottawa, 13. — On s'attend à avancer notablement le travail de la session cette semaine, maintenant que l'on a fini d'attendre le résultat du congrès de Winnipeg, qui a retardé les opérations la semaine dernière. Il est maintenant acquis que cette réunion n'a avancé en rien la réalisation du cabinet unioniste, loin de là, et les ministères savent à quoi s'en tenir là-dessus, ce qui n'était pas le cas au commencement de la semaine dernière.

On dit maintenant que sir Robert Borden attendra à la fin de la session pour reformer son cabinet. Cela ne peut guère se produire avant les premiers jours de septembre, et l'on commence même à dire que la session durera plus longtemps que cela, à cause des débats assez longs que préparait la loi de franchise électorale, celle de l'achat du Nord-Canadien et la troisième lecture de l'impôt sur le revenu.

Il y a aussi la conscription, qui va revenir devant les Communes avec deux amendements qui seront discutés, mais il paraît que le gouvernement les acceptera et qu'ils seront votés par la majorité. La loi sera ensuite mise en vigueur, dit-on, mais il faudra un temps assez long pour mettre tout ce mécanisme en mouvement.

Quant à la date des élections, on assure qu'elle va être retardée autant que possible, le gouvernement ne se sentant pas en odeur de sainteté auprès de la majorité de l'électorat par le temps qui court. Quelques-uns disent décembre, et l'on entend même parler du commencement de mars prochain, mais tout cela est bien incertain, et l'on peut toujours s'attendre à une dissolution soudaine après le premier septembre environ.

Relativement au communiqué officiel émis hier soir des bureaux du premier ministre, déclarant que celui-ci n'a pas fait de seconde proposition à M. Laurier et que ces rumeurs font partie d'une campagne destinée à représenter M. Borden sous un jour défavorable, il est curieux de remarquer que ce sont justement les organes du cabinet à Ottawa et jusque dans l'Ouest qui ont été les premiers à annoncer que sir Wilfrid venait de refuser une nouvelle offre généreuse de sir Robert. Il y a évidemment bisbille quelque part.

La Chambre doit continuer cet après-midi à discuter l'achat du Nord-Canadien.

JÉRUSALEM EST LIVRÉE AU PILLAGE

LES TURCS TERRORISENT LES HABITANTS DE LA VILLE SAINT-PAUL PAR UN MASSACRE SYSTÉMATIQUE. — LA DELIVRANCE POSSIBLE.

Le Caire, Egypte, 13. — Cet été, la situation est plus sérieuse qu'elle l'a jamais été, depuis le début de la guerre. Un projet de pillage de Jérusalem est déjà en voie d'exécution, et les Turcs pillent et massacrent systématiquement les habitants de sorte que si ceux-ci sont forcés de fuir le pays, ils laisseront un désert derrière eux. La seule chose qui puisse sauver ces malheureux, c'est la seule espérance qui les soutient, c'est que les armées anglaises qui attaquent l'ennemi aux portes de la Terre sainte chasseront bientôt les Turcs.

Les informations que l'on reçoit sur la situation en Palestine viennent de diverses sources, mais la plupart ne sont pas de première main. Voici ce qu'a déclaré un personnage officiel à un correspondant de la Presse Associée : "L'attitude des jeunes Turcs à l'égard des races étrangères de leur Empire a toujours été dure et oppressive. Pendant la guerre, ce fut une campagne ouverte de vol, d'exploitation et de massacre, car les jeunes Turcs se rendant compte que le démantèlement de leur empire est inévitablement déterminés à tirer le plus qu'ils leur soit encore soumis."

L'extermination de la nation arménienne ne peut pas passer pour une simple pratique d'homme d'Etat oriental ou comme une mesure particulière dirigée contre une seule race, car c'est la politique suivie non seulement envers les Arméniens, mais aussi envers les Arabes, les Grecs et les Juifs, tous les peuples qui sont sujets des Turcs, mais ne sont pas eux-mêmes de sang turc.

Une telle conservation ou même l'agrandissement de leur empire a été en perspective, les Turcs n'ont pas cherché à détruire les races conquises, tout en les traitant avec rudesse. Aujourd'hui, sachant que leur sort est scellé, ils ont pour politique de tuer le gros de la population de la Palestine et de lui extorquer jusqu'au dernier once de son argent et de ses biens, de sorte que s'ils sont obligés d'abandonner le pays, ils laisseront derrière eux un désert, une terre aride, et dépeuplée. Cette politique ne répond pas à des besoins militaires ou économiques; il n'existe pas le moindre prétexte pour la justifier. Elle est dictée simplement par une sauvagerie brutale. Dans le passé, le Turc a montré des aptitudes pour la diplomatie, mais pour l'art du gouvernement, mais le jeune Turc du comité Union et Progrès est un tyran bien plus cruel que ses prédécesseurs, et toute la barbarie native et la soif du sang transmises par hérédité se donnent carrière dans la perpétration de crimes prémédités. Il fait fi des conventions diplomatiques et des conséquences inévitables de sa conduite. L'Allemagne n'a pas exercé sur les Turcs d'influence modératrice et elle a une large responsabilité dans leurs crimes."

DES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE

L'IMBROGLIO CAUSE PAR LA CON-FEREN-CE OUVRIERE POUR-RAIT BIEN SE TERMINER PAR DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES.

Londres, 13. — Le correspondant parlementaire du "Times", après avoir rappelé le rapport que la France et l'Italie sont inquiètes au sujet du vote des travaillistes anglais en faveur de la conférence de Stockholm, vote qui est la conséquence d'un malentendu créé par le silence de Henderson sur l'attitude du gouvernement Kerensky, ajoute :

"Il a été fait une autre suggestion, beaucoup plus grave et qui a été fort répandue, à l'effet que le gouvernement puisse se trouver dans la nécessité de rétablir la balance du vote du parti ouvrier donné à une conférence, s'il ne répudie promptement ce vote, par un appel à toute la nation afin d'en obtenir un mandat pour donner à la poursuite déterminée de la guerre. Il peut se trouver de plus grands maux qu'une élection générale à l'heure actuelle. La situation politique est trouble et tout peut arriver à moins que la conférence ne soit promptement et entièrement repoussée dans le peuple. Il en dépendra sans doute beaucoup de ce qui se passera aujourd'hui à la Chambre des Communes, de l'attitude que prendra Henderson en réponse à l'accusation du premier ministre, la plus grave et la plus terrible qui fut portée contre un ministre démissionnaire."

"En dépit du prestige qu'il exerce sur le peuple ouvrier, et du vote écrasant qu'il obtint en faveur de son attitude au sujet de la conférence de Stockholm, vendredi dernier, à la conférence de son parti, M. Henderson a complètement perdu la confiance de tous ses anciens collègues ouvriers dans le gouvernement et d'une grande majorité des représentants ouvriers aux Communes. La plupart de ses associés parlementaires sont inaltérablement opposés à la politique qu'il a suivie depuis son retour de Russie. Deux de ses collègues, les ministres Barnes et Roberts, ont eu le courage de le dire à la conférence de vendredi. Les ministres ouvriers ont déclaré que M. Henderson n'a consulté aucun d'eux et qu'ils n'ont aucune part de responsabilité dans ses actions; ils sont bien résolus à demeurer ensemble debout."

SIR SAM HUGHES EN CAMPAGNE

Ottawa, 13. — Sir Sam Hughes quittera sous peu la capitale pour entreprendre, par tout le Canada, une campagne de conférences et d'assemblées sur la conscription. Il soutient que la majorité du peuple en dehors du Québec, est en faveur de l'enrôlement obligatoire.

LA PETITE AMERICAINE

MARY PICKFORD dans LA PETITE AMERICAINE AU

GRAND TRIOMPHE CINÉMATOGRAPHIQUE DE 1917

LUNDI, MARDI, MERCREDI

Ne restez pas avec des mauvaises dents, elles sont la cause d'une foule de maladies.

Consultez nos dentistes experts, AMERICAINS et CANADIENS.

DENTISTERIE AMERICAINE MODERNE

PONTS ET COURONNES

DENTIERS A \$5.00 ET PLUS.

Adressez-vous à L'INSTITUT DENTAIRE du

Franco American Medical Institute,

164 rue SAINT-DENIS, un peu plus bas que Ste-Catherine.

DECES A MONTREAL

ASELIN, Cordelia Byette, 56 ans, veuve de Jos. Aselein, cordonnier, rue Plessis, 435.

BOUTIN, Georges, 7 mois, enfant de Ernest Boudin, ajusteur à vapeur, Des Erables, 1457.

BEAUDOIN, Adélard, 35 ans, cordonnier, avenue de Lorimier, 373.

BRADY, Albert, 3 mois, enfant de Urie Brady, menuisier, rue Aylwin, 449.

CHARTRAND, Amette, 1 an, enfant d'Emery Chartrand, charretier, rue Notre-Dame, 570 est.

CARTIER, Gérard, 11 mois, enfant d'Arthur Cartier, gérant, rue Christophe Colomb, 121.

DECELLES, Anna Ducher, 32 ans, épouse de Romeo Decelles, boulanger, 1ère avenue, 808, Rosemont.

DESGRANDES, Marguerite, 9 mois, enfant de Louis A. Desgrandes, machiniste, rue Bordenau, 1411.

FILLOU, Thérèse, 3 ans, enfant de Silvestre Fillo, ouvrier, rue Sanguin, 163.

GRÉGOIRE, Albina, 20 ans, fille de J. B. Grégoire, commis, rue Montan, 504.

HERVIEUX, Georges, 70 ans, gérant, rue Messier, 1231.

HAMEL, Claire, 3 ans, enfant d'Alphonse Hamel, employé des postes, rue LeMay, 3220.

JOHNSON, Alice, 11 mois, enfant de Napoleon Johnson, journalier, rue Montcalm, 483.

LACHAPPELLE, Rose-Alma, 7 mois, enfant d'Edmond Lachapelle, menuisier, rue Berry, 383.

LAPORTE, Marcel, 7 mois, enfant d'Arthur Laporte, cordonnier, rue Alma, 615.

LEGAULT, Zola, 4 mois, enfant d'Adrien Legault, menuisier, rue Hickson, 258.

LAUZON, Marceline Lavigne, 90 ans, veuve de Pierre Sévère Lauzon, rue Lasalle, Verdun, 482.

LAROCHE, Maderic, 39 ans, constable, rue Hibernia, 377.

LAMONTAGNE, Jeanne, 5 mois, enfant d'Arthur Lamontagne, menuisier, rue Doherty, 1088.

MATHIEU, Eléonore Pailment, 49 ans, épouse d'Octave Mathieu, facteur des postes, rue Saint-Vallier, 890.

RICHARD, Jeanne, 1 an, enfant de Pierre Richard, journalier, rue de Courcelles, 394.

ROBERT, Marie-Clair, 17 ans, fille d'Alexis Robert, pharmacien, rue Saint-Hubert, 869.

RAYMOND, Berthe, 4 mois, enfant d'Emilien Raymond, constable, rue Davidson, 423.

SMYTH, William, 33 ans, boucher, rue St-Jacques, 155.

SAINT-PIERRE, Azilda Lapiere, 68 ans, épouse de J. B. Saint-Pierre, cordonnier, rue Dorion, 1227.

GOSSELIN, — A Valleyfield, le 12 août 1917, à l'âge de 79 ans, 4 mois, est décédé

L'ATTITUDE DE M. THOMAS

LE MINISTRE FRANÇAIS DES MUNITIONS, TOUT COMME M. HENDERSON, SE TROUVE EN MAUVAISE POSTURE AU SUJET DU CONGRÈS DE STOCKHOLM — LES INTENTIONS DES SOCIALISTES.

Paris, 13. — Tout comme M. Arthur Henderson, chef ouvrier anglais, M. Albert Thomas, ministre des munitions et chef socialiste, se trouve en mauvaise posture. La décision du comité administratif permanent du parti socialiste français d'envoyer des délégués à la conférence socialiste internationale de Stockholm, établit un conflit avec les intentions expresses du gouvernement dont M. Thomas est membre.

Dans un long discours prononcé devant ses électeurs, à Champigny, M. Thomas a approuvé tout en expliquant la décision du comité de son parti. Il a déclaré que les socialistes n'iraient point à Stockholm pour favoriser une paix basée sur un compromis, mais qu'ils s'efforceraient d'établir à la face du monde les responsabilités de la guerre et d'affirmer ce que les Alliés considéraient comme juste et légitime.

L'impression générale qui se dégage dans la presse, c'est que rien ne transparaît des réunions des socialistes. Le "Figaro" remarque que le programme du comité peut être discuté, mais qu'il est impossible de ne point reconnaître les intentions patriotiques qui l'ont inspiré. Le résultat, écrit-il, c'est de rendre impossible toute discussion avec Philip Scheidemann et ses associés socialistes allemands.

LES SOCIALISTES FRANÇAIS IRONT A STOCKHOLM

Paris, 13. — Après une longue discussion, le comité administratif du parti socialiste a adopté une résolution déclarant, entre autres choses, que des délégués socialistes français iront au congrès de Stockholm pour demander que les gouvernements qui s'y sont refusés jusqu'ici fassent connaître leurs buts de guerre, et pour savoir s'ils sont prêts à faire des réparations conformément aux droits des gens. La déclaration dit :

"Le parti socialiste ne va pas chercher à Stockholm une paix de compromis qui laisserait le sort des peuples en suspens et à la merci de nouvelles guerres. Il s'y rend pour déclarer que le respect du droit des gens, le respect des traités et l'engagement de soumettre dorénavant tout conflit possible à la justice des nations, peuvent seuls servir de base à une paix acceptable."

"Il s'y rend pour demander aux socialistes — à tous les socialistes — s'ils condamnent les violations commises au début de la guerre, et si, après les avoir ainsi condamnées, les socialistes, tous les socialistes, prendront contre ces gouvernements des mesures propres à abréger la guerre en sauvant l'honneur et la vie des peuples."

"Il s'y rend pour demander que les gouvernements qui s'y refusent encore soient forcés, sous la pression socialiste, de faire connaître leurs buts de guerre, et pour savoir s'ils sont prêts à faire des réparations conformément au droit des gens, et à déclarer publiquement s'ils ont encore l'intention de se servir de la carte de guerre pour en arriver à la paix."

"Il s'y rend pour demander si les socialistes qui persistent à donner une aide morale et matérielle aux gouvernements coupables peuvent encore rester membres de l'Internationale et si l'Internationale ne reconnaît comme siens ceux qui, en dénonçant les coupables, montrent qu'ils sont résolus à poser des actes qui donneront la vie à l'Internationale, tout en dirigeant en même temps les peuples vers une paix bienfaisante."

La section française de la société socialiste internationale a fait savoir les conditions auxquelles ses membres participeraient à la conférence internationale socialiste. Elle est prête à prendre part à toute conférence pourvu que celle-ci soit convoquée suivant les règlements du bureau socialiste international. Les conditions spécifiées se lisent comme suit :

"Les délégués recevront les mandats convenables des organisations régulièrement affiliées à l'Internationale, et un programme sera exécuté d'avance après que la question aura été discutée par les délégués nommés à ce sujet."

"Afin que l'assemblée internationale produise des résultats fructueux, toutes les sections sont priées de se conformer d'avance au principe suivant en cas d'attitude agressive de la part de quelque pouvoir :

"Le prolétariat de la nation attaquée en appelle à l'aide de toutes les nations, belligérantes ou non, qui pourront, selon les circonstances, simplement protester par la parole, ou modérer, par les armes, la puissance neutre."

"L'humanité" dit que la délégation française aux conférences de Londres et de Stockholm sera composée de dix membres qui seront nommés plus tard.

L'ANGLETERRE REFUSE SA PERMISSION

Londres, 13. — M. Bonar Law, porte-parole du gouvernement à la Chambre des communes, a déclaré cet après-midi que le gouvernement a décidé de refuser aux délégués anglais la permission d'assister au congrès international socialiste de Stockholm.

Le département de la justice, a ajouté M. Law, a informé le gouvernement qu'il est illégal pour des personnes habitant dans l'Empire d'entrer en conférence avec des sujets ennemis. En conséquence, il ne sera pas permis à personne d'assister au congrès de Stockholm.

La même décision a été prise par les gouvernements des États-Unis, de France et d'Italie, avec lesquels le gouvernement de Sa Majesté a communiqué.

OPPOSE A LA PARTICIPATION DES BOCHES

Amsterdam, 13. — Le "Frankfurter Zeitung" annonce de façon officielle qu'il se peut que les so-

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

TEL. EST 8000
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINT-CATHERINE.

Notre grande vente de meubles du mois d'août

Vallières Vente de rugs
EN FOIN JAPONAIS, TRES JOLIS
DESSINS

Angle S-Catherine et Montcalm
Grandeur 2 x 2 verges. Valant \$1.50, pour 99c
Grandeur 1 x 2 verges. Valant 99c
60c, pour 39c
Grandeur 2 x 3 verges. Valant \$1.49
Grandeur 3 x 3 verges. Valant \$2.49
Grandeur 2 x 2 verges 3-4, pour \$2.69
Grandeur 3 x 3 verges, pour \$2.99

UN PRECIEUX COMPAGNON EN VILLÉGIATURE, C'EST UN KODAK
Nous en avons un choix considérable, depuis \$1.00 jusqu'à \$100.00
Catalogue envoyé gratis sur demande à l'agence spéciale
J. H. ROBERT
1185, RUE SAINT-DENIS, angle Mont-Royal

GRAND TRIOMPHE CINÉMATOGRAPHIQUE DE 1917
MARY PICKFORD dans LA PETITE AMERICAINE
AU

Salut Temps
LUNDI, MARDI, MERCREDI

Ne restez pas avec des mauvaises dents, elles sont la cause d'une foule de maladies.

Consultez nos dentistes experts, AMERICAINS et CANADIENS.

DENTISTERIE AMERICAINE MODERNE

PONTS ET COURONNES

DENTIERS A \$5.00 ET PLUS.

Adressez-vous à L'INSTITUT DENTAIRE du

Franco American Medical Institute,

164 rue SAINT-DENIS, un peu plus bas que Ste-Catherine.

DECES A MONTREAL

ASELIN, Cordelia Byette, 56 ans, veuve de Jos. Aselein, cordonnier, rue Plessis, 435.

BOUTIN, Georges, 7 mois, enfant de Ernest Boudin, ajusteur à vapeur, Des Erables, 1457.